



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
POUR L'EQUIPEMENT RURAL

Siège social : 31, rue des Clavières / B.P n°60040
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05.49.91.11.90 📠 05.49.91.62.66

COMITE SYNDICAL du 29 mars 2024 Assemblée Générale

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

N° C20240329_025 : Désignation d'un(e) secrétaire de séance, approbation du procès-verbal de la dernière séance et présentation des décisions prises par le Président et le Bureau Syndical dans le cadre des délégations

Date de la convocation : 15 mars 2024	Nombre de délégués en exercice : 194	Pour :
Date d'affichage : 12 avril 2024	Nombre de présents : 101	Contre :
Secrétaire de séance : Xavier MONNAIS	Nombre de pouvoirs : 6	Abstention(s) :
Secrétaire auxiliaire : Nathalie MARTIN	Nombre de votants : 107	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille vingt-quatre à quatorze heures et trente minutes, les membres de l'Assemblée Générale du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural se sont réunis en session ordinaire, à la Salle des Fêtes « Michel MAUPIN » à Lussac-les-Châteaux, sous la Présidence de Monsieur Patrick ROYER.

Présents :

Président : ROYER Patrick

Vice-Présidents : AZIHARI Evelyne – BEAUJANEAU Gilbert – CHABAUD Justine – CHARRIER Patrick – COLAS Josette – TEXIER Frédéric

Membres du Comité :

ABAUX Brigitte – APPOLINAIRE Emmanuel – AUDOUX François – BARDET Alain – BARON Jean-Pierre – BASTIERE Virginie – BATTLE Jean-Pierre – BAUDOIN Victor – BAUVAIS Claudie – BLANCHET Bernard – BONNET André – BOSSEBOEUF Jean-Claude – BREGEARD Lionel – BREGEAUD Louis – BREGEON Pascal – BUJAULT Jean – CATHELIN Alain – CHARTRIN Noémie – CHAUVERGNE Philippe – CHEBASSIER Joël – CHEMIN Dominique – CHEVAIS Claudine – CLEMENT Laurent – COCQUEMAS Alain – COUEGNAS Liliane – COURAULT Bruno – COUSIN Serge – DAUBISSE Patrick – DAVIAUD Claude – DAVID Daniel – DECHATRE Daniel – DEJOLLAT Daniel – DESROSES Marie-Renée – DUTAULT Patrick – FAIDEAU Pascal – FAITY Joël – FROMENTEAU Michel – GABARD Jean-Pierre – GAUTHIER Jean-Claude – GEORGES Alain – GERMANAUD Franck – GIRARDEAU Jules – GORIN Claudine – GRIMAUD Serge – GROLLIER Louis-Marie – GUILLON Alain – GUITTON Marie – HABERAJTER Patrick – HAQUET Lydia – JALADEAU Gilbert – JEAN Gisèle – LATU Roland – LEFEVRE Gérard – MAGNON Bernadette – MAILLET Alain – MAILLET Hugues – MARTIN Christophe – MARTINIERE Pierre – MASSE Thomas – MELON Jean-Pierre – MINOT Patrick – MONNAIS Xavier – MORILLON Gérard – MOULIN Denis – MULTEAU Gilles – OUISTE Jean-René – PERIVIER Joël – PERRIN Thierry – PEYRAT Alain – PLACENT Jacques – PLAISIER Samuel – PORTE Michel – PUYDUPIN Bruno – RAIMBERT Christèle – REIX Jean-Paul – REVERDY Philippe – RIOULT Christine – ROBIN Xavier – RODIER Jeanine – ROLLE-MILAGUET Thierry – SAVARD Bernard – SCHERHAG Jacques – SIMON Valérie – SIROT Dominique – SIROT Régis – SURREAU Jacky – TABUTEAU Jean-Pierre – TANGUY Jacques – TERRANOVA Jean-Luc – THIMONIER Daniel – TRIQUET David – VARESCON Jean-Charles – VAUZELLE Flavien – VINCENT Jacques

Pouvoirs :

De BEAUVALET Franck à COURAULT Bruno – De COUROT Jean-Yves à TRIQUET David – De GARDALIP Nelly à SIMON Valérie – De GRANGEON Jacky à MULTEAU Gilles – De ROUET Didier à CHARRIER Patrick – De RENAUD Edouard à ROYER Patrick

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

N° C20240329_025 : Désignation d'un(e) secrétaire de séance, approbation du procès-verbal de la dernière séance et présentation des décisions prises par le Président et le Bureau Syndical dans le cadre des délégations

- Vu** *le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9,*
- Vu** *les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural,*
- Vu** *la délibération du comité syndical n°C20201005_054 en date du 5 octobre 2020 portant délégation de pouvoirs au Président et au Bureau syndical.*

Les conditions de quorum étant réunies, la séance est déclarée ouverte par le Président.

Monsieur Xavier MONNAIS, représentant la commune de THOLLET, est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023 est approuvé sans réserve.


Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour composé des points suivants :

- 1. Approbation du compte de gestion 2023 du budget général**
- 2. Adoption du compte administratif 2023 et affectation des résultats**
- 3. Versement d'une subvention à l'organisation syndicale « Force Ouvrière »**
- 4. Vote du budget général pour l'année 2024**
- 5. Nomenclature M57 : mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement**
- 6. Modification du tableau des effectifs**
- 7. Questions diverses.**

Par ailleurs, le Président rend compte des décisions prises par lui-même et le Bureau Syndical en vertu des délégations consenties par le Comité, ainsi que la liste des marchés conclus en fin 2023/2024.

Le Président,

Patrick ROYER



AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
POUR L'EQUIPEMENT RURAL

Siège social : 31, rue des Clavières / B.P n°60040
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05.49.91.11.90 📠 05.49.91.62.66

COMITE SYNDICAL du 18 décembre 2023 Assemblée Générale

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Date de la convocation : 11 décembre 2023	Nombre de délégués en exercice : 194
Date d'affichage : 22 décembre 2023	Nombre de présents : 103
Secrétaire de séance : Patrick DAUBISSE	Nombre de pouvoirs : 3
Secrétaire auxiliaire Nathalie MARTIN	Nombre de votants : 106

Le dix-huit décembre de l'an deux mille vingt-trois à neuf heures et trente minutes, les membres de l'Assemblée Générale du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural se sont réunis en session ordinaire, à l'Espace Gartempe à Montmorillon, sous la Présidence de Monsieur Patrick ROYER.

Présents :

Président : ROYER Patrick

Vice-Présidents : BEAUJANEAU Gilbert – CHABAUD Justine – CHARRIER Patrick – COLAS Josette – TEXIER Frédéric

Membres du Comité :

ARNAUD Christophe – AUBINEAU Francis – AUDOUX François – BARDET Alain – BARDU Jean-Marie – BARTONICEK Christian – BASTARD Dominique – BASTIERE Virginie – BATLLE Jean-Pierre – BERTRAND Dominique – BINARD Jean-Pierre – BLANCHET Bernard – BONNET André – BOSSEBOEUF Jean-Claude – BREGEAUD Louis – BREGEON Pascal – BROQUET Jean-Claude – BUJAULT Jean – CATHELIN Alain – CHARLET Philippe – CHAUVERGNE Philippe – CHEBASSIER Joël – CHOCARNE Alain – COCQUEMAS Alain – COUEGNAS Liliane – COURAULT Bruno – COUROT Jean-Yves – COUSIN Serge – COUTURIER Stéphane – COX Nathalie – DAUBISSE Patrick – DAVIAUD Claude – DAVID Daniel – DEBIAIS René – DEJOLLAT Daniel – DELLIERE Nicolas – DUCOURTIOUX Morgan – DUTAULT Patrick – FAIDEAU Pascal – FAIDEAU Philippe – FROMENTEAU Michel – GABARD Jean-Pierre – GARDA-FLIP Nelly – GAUTHIER Jean-Claude – GEOFFROY Jean-Olivier – GEORGES Alain – GERMANAUD Franck – GIRARDEAU Jules – GRANGEON Jacky – GUERRAUD Mickaël – GUILLON Alain – GUITTON Marie – HABERAJTER Patrick – HERAULT Gilles – JALLADEAU Patrick – LATU Roland – LAVILLE Bruno – LECAMP Pascal – LEFEVRE Gérard – MAGNON Bernadette – MARTINIERE Pierre – MASSE Thomas – MELON Jean-Pierre – METAIS Jacky – MINOT Patrick – MONDON Alain – MONTFOLLET Daniel – MORILLON Gérard – MORISSET René – MOULIN Denis – PAPILLIER Catherine – PELUCHON Vincent – PERIVIER Joël – PICARD Patrick – PIERRE Alain – PLACENT Jacques – PREHER Pierre-Charles – REIX Jean-Paul – REVERDY Philippe – RIOULT Christine – ROBIN Xavier – ROBUCHON Christelle – ROTUREAU Bernard – SCHERHAG Jacques – SIROT Dominique – SOLIGNAC Jean-Pierre – SOUCHAUD Alain – SURREAU Jacky – TABUTEAU Jean-Pierre – TANGUY Jacques – TERRANOVA Jean-Luc – TRICOT Kévin – TRIQUET David – VALLADE Michel – VARESCON Jean-Charles – VAUZELLE Flavien – VIAUD Eric

Pouvoirs :

De Franck BEAUVALLET à Bruno COURAULT – De Alain NEVIERE à Daniel DEJOLLAT – De Edouard

RENAUD à Patrick ROYER
AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

N° C20231218_092 : Désignation d'un(e) secrétaire de séance, approbation du procès-verbal de la dernière séance et présentation des décisions prises par le Président et le Bureau Syndical dans le cadre des délégations

Nombre de délégués en exercice : 194	Pour :
Nombre de présents : 103	Contre :
Nombre de pouvoirs : 3	Abstention(s) :
Nombre de votants : 106	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9,
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Equipement Rural,
- Vu** la délibération du comité syndicat n°C20201005_054 en date du 5 octobre 2020 portant délégation de pouvoirs au Président et au Bureau syndical.

Les conditions de quorum étant réunies avec la présence de 103 délégués, la séance est déclarée ouverte par le Président.

Monsieur Patrick DAUBISSE, représentant la commune de Brigueil-le-Chantre, est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023 est approuvé sans réserve.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour composé des points suivants :

- 1. Adhésion du SIMER à l'association porteuse de la démarche EIT en Sud-Vienne**
- 2. Modification du tableau des effectifs**
- 3. Débat d'orientation budgétaire 2024**
- 4. Investissements 2024 – autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget**
- 5. Renouvellement de la ligne de trésorerie**
- 6. Questions diverses.**

Par ailleurs, le Président rend compte des décisions prises par lui-même et le Bureau Syndical en vertu des délégations consenties par le Comité.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

**N° C20231218_093 : Adhésion du SIMER à l'association porteuse de la
démarche EIT en Sud-Vienne**

Nombre de délégués en exercice : 194	Pour :
Nombre de présents : 103	Contre :
Nombre de pouvoirs : 3	Abstention(s) :
Nombre de votants : 106	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9,
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural,

Le Vice-Président, Frédéric TEXIER, présente le rapport suivant :

Le SIMER, en relation avec les Communautés de Communes du Civraisien en Poitou et Vienne et Gartempe, ainsi que le CESV, ont engagé depuis plusieurs années des actions en matière d'environnement et de développement durable, offrant un contexte favorable à des projets d'**Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)**.

L'EIT est une démarche d'économie circulaire, son premier objectif est de favoriser la mise en commun de ressources par les acteurs économiques.

Depuis 2021, le SIMER a piloté la démarche dans le cadre de l'appel à projets EITNA, lancé par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine (NA). Une chargée de mission a été spécifiquement dédiée à l'EIT et a joué le rôle d'intermédiaire, en mettant les entreprises en relation et en les accompagnant dans la recherche de solutions de réduction de leurs déchets, avec notamment la création de synergies.

L'appel à projets EITNA comprenait 3 phases :

- > **la phase 1** s'est traduite par un temps de mobilisation des acteurs autour de l'économie circulaire et a pris fin en janvier 2020 ;
- > **la phase 2** a démarré début 2021 suite au recrutement d'une chargée de mission, pour une période de 2 ans, soit jusqu'au 3 décembre 2022. Cette phase a permis l'écriture et la mise en œuvre d'une feuille de route pour l'EIT ;
- > **la phase 3**, qui est une phase de pérennisation du modèle économique de la démarche, a été menée en 2023 et s'est soldée par la création de l'Association « EIT Sud-Vienne » lors de l'assemblée constitutive du 20 Octobre 2023, par des acteurs économiques du territoire, avec le soutien des Communautés de Communes du Civraisien en Poitou, Vienne et Gartempe, et du SIMER.

L'association Sud-Vienne a pour objectifs de :

- > Favoriser la coopération territoriale ;
- > Sensibiliser et informer sur les solutions innovantes en matière d'économie circulaire ;
- > **Accompagner les acteurs du territoire dans leur transition écologique et vers un modèle d'économie circulaire.**

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

Il est envisagé une adhésion à l'association EIT Sud-Vienne, afin de pouvoir bénéficier de ses prestations dans le cadre des objectifs de prévention et de réduction des déchets. Le SIMER, en tant qu'Etablissement Public, disposera alors d'une voix consultative uniquement au sein de l'association.

Pour ce faire le Syndicat devra s'acquitter d'une cotisation annuelle de 700 €.

Il est précisé que le SIMER envisage par ailleurs de prolonger son soutien à la démarche sous forme d'une subvention de fonctionnement associée à une convention d'objectifs, qui sera proposée à la validation du prochain Comité syndical.

Dès lors, après en avoir délibéré le Comité décide d'autoriser l'adhésion du SIMER à l'association EIT Sud Vienne à compter du 1^{er} janvier 2024.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N° C20231218_094 : Modification du tableau des effectifs

Nombre de délégués en exercice : 194	Pour :
Nombre de présents : 103	Contre :
Nombre de pouvoirs : 3	Abstention(s) :
Nombre de votants : 106	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Délibération :

- Vu** *le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9,*
- Vu** *les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Equipement Rural,*
- Vu** *la Loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;*
- Vu** *le courrier de la Préfecture de la Vienne en date du 21 novembre 2023.*

Le Président présente le rapport suivant :

Suite au **recrutement du Directeur du Syndicat** sur le grade d'Ingénieur Principal en août dernier et à la demande de la Préfecture de la Vienne, il conviendrait de supprimer les autres postes qui avaient été ouverts sur différents grades dans l'attente de cette nomination.

Par ailleurs, un agent de l'administration générale ayant été retenu à la **promotion interne au grade d'Attaché Territorial**, il serait nécessaire de prévoir l'ouverture de ce poste en vue de sa nomination. Celle-ci ne pourrait intervenir qu'au 1^{er} février 2024, au regard des

délais de publicité nécessaires.

086-258600499-20240329-C20240329_U25-DE
Reçu le 12/04/2024

➔ BUDGET GENERAL

- > Suppression à compter du **1^{er} janvier 2024** :
- 1 poste d'Attaché Principal Territorial ;
 - 1 poste de DGS de 2000 à 10000 habitants ;
 - 1 poste d'Ingénieur Territorial.

- > Création à compter du **1^{er} février 2024** :
- 1 poste d'Attaché Territorial.

De plus, suite à **2 mutations intervenues durant le 1^{er} semestre de l'année**, il conviendrait de supprimer les 2 postes concernés :

➔ BUDGET TRAVAUX PUBLICS

- > Suppression à compter du **1^{er} janvier 2024** :
- 1 poste d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe.

➔ BUDGET GESTION DES DECHETS

- > Suppression à compter du **1^{er} janvier 2024** :
- 1 poste d'Agent de Maitrise Principal.

Enfin, le SIMER n'ayant pas été destinataire de la part du Centre de Gestion de la Vienne des propositions d'avancements de grade au titre de l'année 2024, les modifications éventuelles seront présentées lors de la prochaine séance de l'Assemblée Générale.

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- **D'approuver les modifications du tableau des effectifs du Syndicat telles que présentées en annexe.**

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N° C20231218_095 : Débat d'orientation budgétaire 2024

Nombre de délégués en exercice : 194	Pour :
Nombre de présents : 103	Contre :
Nombre de pouvoirs : 3	Abstention(s) :
Nombre de votants : 106	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 et L.2312-2 modifié par l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Equipement Rural,
- Vu** la réunion de la Commission des Finances en date du 13 novembre 2023.

Le Président présente le rapport suivant :

Il est rappelé que le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue la première étape du cycle budgétaire annuel, précédant celle du vote du budget.

Pour mémoire, le budget général du SIMER porte les charges de l'Administration générale composée de la Direction et des services supports qui interviennent pour chacune des activités du Syndicat (travaux publics & gestion des déchets).

Après exposé du rapport ci-annexé, le Comité prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2024.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N° C20231218_096 : Investissements 2024 – Autorisation d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Nombre de délégués en exercice : 194	Pour :
Nombre de présents : 103	Contre :
Nombre de pouvoirs : 3	Abstention(s) :
Nombre de votants : 106	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Délibération :

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 et L.1612-1 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Equipement Rural,
- Vu** la délibération du Comité syndical n°C20230405_029 en date du 5 avril 2023 portant adoption du budget général 2023 ;

AR Préfecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

Le Président présente le rapport suivant :

Conformément à l'article L.1612-1 du CGCT dans le cas où le budget de la Collectivité n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, le représentant de la Collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

L'autorisation doit toutefois mentionner le montant et l'affectation des crédits.

Dans la mesure où le budget 2024 du budget général ne sera voté que courant mars et après en avoir délibéré, le Comité décide :

- D'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024, à hauteur de 25% des prévisions budgétaires 2023 (hors autorisations de programme) soit :

Chapitres	Budget primitif 2023	Restes à réaliser 2022	Total à prendre en considération	Crédits pouvant être ouverts au titre de l'article L 1612-1 CGCT
20_Immobilisations incorporelles	41 974,95 €	- €	41 974,95 €	10 493,74 €
21_Immobilisations corporelles	3 500,00 €	- €	3 500,00 €	875,00 €
TOTAL				11 368,74 €

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

N° C20231218_097 : Renouvellement de la ligne de trésorerie

Nombre de délégués en exercice : 194	Pour :
Nombre de présents : 103	Contre :
Nombre de pouvoirs : 3	Abstention(s) :
Nombre de votants : 106	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Délibération :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 ;

Vu les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural,

Vu la délibération du Comité syndical n°C20221207_094 en date du 7 décembre 2022 décidant de l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour le budget général.

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

La Vice-Présidente, Josette COLAS, présente le rapport suivant :

Le Comité syndical lors de sa séance du 7 décembre 2022 a autorisé le Président, à souscrire une ligne de trésorerie pour le budget général.

Dans ce cadre, une consultation a été menée en décembre 2022 auprès de la Caisse d'Epargne, du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel. Le contrat a été signé avec la **Caisse d'Epargne** aux conditions suivantes :

- > *Montant : 100 000 € ;*
- > *Durée : 12 mois → échéance le 22/01/2024 ;*
- > *Taux d'intérêt applicable : €STER + marge de 0.40 % ;*
- > *Mise à disposition des fonds : Par tirage, en une ou plusieurs fois ;*
- > *Frais de dossier : 200 € ;*
- > *Commission de non utilisation : 0.30% de la différence entre l'encours moyen des tirages au cours de chaque période et le montant de l'ouverture de crédit ;*
- > *Remboursement de la ligne : Selon les disponibilités et au plus tard à l'échéance des 12 mois ;*
- > *Règlement des intérêts : Chaque mois civil, à terme échu.*

Actuellement, les fonds de la ligne de trésorerie sont disponibles dans leur intégralité. Le montant maximal débloqué entre janvier 2023 et avril 2023 s'est élevé à 16 500 €. Le montant des intérêts réglés pour la période du 23/01/2023 au 31/11/2023 se porte à 314.44 € et le montant des frais de commission de non-utilisation à 430 €.

Cette ligne de trésorerie arrivant à échéance le 22 janvier prochain, il conviendrait de prévoir son renouvellement par principe de précaution, en abaissant toutefois son montant à 25 000 €, au regard des tirages effectués en 2023.

Après en avoir délibéré, le Comité décide :

- **D'autoriser la création d'une nouvelle ligne de trésorerie pour un montant de 25 000 € et pour une durée de 12 mois,**
- **De donner pouvoir au Président pour :**
 - Mener la consultation auprès de plusieurs établissements compétents,
 - Retenir la meilleure offre et signer le contrat d'ouverture de ligne de trésorerie correspondant, ainsi que l'ensemble des documents s'y rapportant,
 - Procéder aux demandes de versement de fonds et aux remboursements en fonction des besoins du syndicat.

Cette délibération n'appelle aucun débat et aucune observation.

AR Préfecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

L'ordre du jour étant terminé, la séance est clôturée par le Président.

Le Secrétaire,



Patrick DAUBISSE

Le Président,



Patrick ROYER

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024



ANNEXES

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024



PROPOSITION DE TABLEAU DES EFFECTIFS 2024

➔ BUDGET GENERAL

GRADE	Temps travail	Mouvements	Susceptibles d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus au 01/02/2024	Postes non pourvus au 01/02/2024
Catégorie A					
<i>Directeur Général des Services : 2 à 10 000 habitants</i>		- 1			
<i>Ingénieur Principal</i>	TC		oui	1	
<i>Ingénieur</i>	TC	- 1			
<i>Attaché Principal</i>	TC	- 1			
<i>Attaché</i>	TC	+ 1		2	
Catégorie B					
<i>Rédacteur Principal 1^{ère} classe</i>	TC				1
<i>Rédacteur Principal 2^{ème} classe</i>	TC			1	
<i>Rédacteur</i>	TC			1	
Catégorie C					
<i>Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe</i>	TC			1	
<i>Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe</i>	TC			1	
<i>Adjoint Administratif</i>	TC			2	
<i>Adjoint Administratif</i>	TC		oui		1
<i>Alternant en communication</i>	TC			1	
AR Prefecture				10	2
TOTAL					

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

➔ BUDGET TRAVAUX PUBLICS

GRADE	Temps travail	Mouvements	Susceptibles d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus au 01/01/2024	Poste non pourvu
Catégorie A					
<i>Ingénieur</i>	TC		oui	1	
Catégorie C					
<i>Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe</i>	TC			1	
<i>Agent de Maitrise Principal</i>	TC			1	
<i>Agent de Maitrise</i>	TC			1	
<i>Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe</i>	TC	- 1		6	
<i>Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe</i>	TC			1	
<i>Adjoint Technique</i>	TC			3	
TOTAL				14	

POUR INFORMATION

CONTRATS DROIT PRIVE	Pourvus
<i>CDI – Cadre : Responsable du Pôle TRAVAUX PUBLICS</i>	1
<i>CDI – Cadre : Chargé d'Etudes et Travaux</i>	1
<i>CDI – ETAM : Technicien BE</i>	1
<i>CDI – Ouvriers : chef d'équipe</i>	3
<i>CDI – Ouvriers : Ouvrier Professionnel</i>	9
<i>CDI – Ouvriers : mécanicien</i>	1
<i>Contrat Aidé – PEC</i>	1
Sous-total / 3	18
TOTAL GENERAL	32

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

➔ BUDGET GESTION DES DECHETS

GRADE	Temps travail	Mouvements	Susceptibles d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus au 01/01/2024	Postes non pourvus au 01/01/2024
Catégorie B					
<i>Rédacteur Principal 1^{ère} classe</i>	TC			1	
Catégorie C					
<i>Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe</i>	TC			3	
<i>Agent de Maîtrise Principal</i>	TC	- 1		2	
<i>Agent de Maîtrise</i>	TC			2	
<i>Adjoint Technique Principal 1^{ère} cl</i>	TC			15	
<i>Adjoint Technique Principal 1^{ème} cl</i>	31/35			1	
<i>Adjoint Technique Principal 2^{ème} cl</i>	TC			22	
<i>Adjoint Technique Principal 2^{ème} cl</i>	31/35			5	
<i>Adjoint Technique</i>	TC			1	
Sous-total / 1				52	

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

POUR INFORMATION

CONTRATS DROIT PRIVE	
<i>CDI – Animateur QHSE</i>	1
DIRECTION PROJETS	
<i>CDI – Directrice Projets et Mobilisation des Territoires</i>	1
<i>CDI – Chef de Projets – Prévention des déchets</i>	1
<i>CDI – Gestionnaire REOM</i>	4
<i>CDI – Responsable service Prévention</i>	0
<i>CDI – Animatrice Prévention</i>	2
DIRECTION EXPLOITATION	
<i>CDI – Directeur d'Exploitation Collecte et Traitement</i>	1
<i>CDI – Chargée d'exploitation (ressources – données - Transverse)</i>	3
<i>CDI – Assistante Administrative</i>	1
<i>CDI - Agent Qualifié de Maintenance (maintenance – mécanique)</i>	5
<i>CDI - Conducteur matériel de collecte, d'enlèvement, de nettoyage</i>	24
<i>CDI - Conducteur d'engin d'quipement de traitement des déchets</i>	1
<i>CDI – Agent de d'accueil, de réception en déchèteries</i>	6
Sous-total / 2	50
CONTRATS AIDES et CDD	
<i>CDD – Agents de tri</i>	17
<i>CDD – Circuits de collecte</i>	1
<i>Parcours Emploi Compétence 35 h</i>	7
<i>Parcours Emploi Compétence 32 h 30 mn</i>	11
Sous-total / 3	36
TOTAL GENERAL du POLE GESTION DES DECHETS	138

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024



BUDGET GENERAL

→ **Présentation des orientations budgétaires pour 2024**

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

Le budget général porte les charges liées au fonctionnement des services supports du Syndicat composés comme suit :

Direction ➤ 2 agents (Directeur général & Directrice adjointe)

Affaires générales ➤ 4 agents (Commande publique, finances et Secrétariat général/assemblées)

Communication ➤ 2 agents, dont 1 apprenti

Ressources humaines ➤ 3 agents

Ainsi que celles liées à l'exécutif, composé du Président et de 6 Vice-Présidents.

En 2024, le **budget de fonctionnement serait en évolution de 11 %, passant ainsi de 701 064 € à 775 500 €.**

➤ Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation **des charges de personnel qui évolueraient de 86 500 €** (de 513 500 € au BP 2023, à 600 000 €) tenant compte :

- De l'avancement de carrière des agents ;
- De la revalorisation des rémunérations dans la fonction publique suite aux mesures gouvernementales en faveur du pouvoir d'achat (+ 5 points d'indices, à partir de janvier 2024) ;

▪ **Du coût annuel de l'emploi du Directeur Général des Services du Syndicat. Au BP 2023, le poste n'avait été budgété que pour une partie de l'année au regard de la procédure de recrutement qui était en cours.**

AR Prefecture

086-258600493-20240329-001240000000
Reçu le 12/04/2024

> A contrario, les **charges à caractère général seraient en diminution de 20 100 €** (de 108 000 € au BP 2023 à 87 900 €). Cette dernière se motive d'une part, par la non-reconduction des crédits alloués en 2023 pour faire appel à un cabinet de recrutement (poste de DGS) et d'autre part, en raison d'un glissement de crédits des dépenses liées aux droits d'utilisation des logiciels.

> Aussi, les **charges de gestion courante enregistreraient une hausse de 8 950 € et se porteraient à 69 500 €** pour tenir compte :

- Du maintien des prévisions de la contribution versée au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, qui varie chaque année en fonction des recrutements effectués dans l'année N-1 et/ou des achats que le Syndicat effectue auprès d'ateliers employant des personnes handicapées (2023 : 553 € / 2022 : 0 € et 2021 : 10 580 €);
- De l'enregistrement des redevances, licences des logiciels à l'article 65818_Autres droits d'utilisations informatiques, en lieu et place de l'article 6156 - Maintenance. Ce poste de dépenses comptabilisera les droits pour les logiciels métiers de la comptabilité, des ressources humaines (COSOLUCE), des marchés publics (I3P) ainsi que les solutions interservices pour les droits ZOOM Vidéo, Adobe ou encore l'hébergement du site internet.

AR Prefecture

086-258500493-10240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

> **Les dotations aux amortissements se porteraient à 16 967 €**, soit en légère baisse (- 877 €) par rapport au budget primitif 2023.

Ces dépenses de fonctionnement seraient financées par :

- > Les remboursements de frais opérés par les deux autres budgets, gestion des déchets & travaux publics, au titre des charges de personnels et des autres charges de fonctionnement à hauteur de 97 %, soit 751 505 €,**
- > Les revenus provenant de la location de l'immeuble appartenant au Syndicat : 8 740 €,**
- > L'excédent de fonctionnement reporté qui s'élève actuellement à 15 255 €.**

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

Concernant la section d'investissement pour 2024, les dotations aux amortissements (16 967 €) et les excédents reportés estimés (45 475€) permettraient d'autofinancer les acquisitions projetées, à savoir :

- > **L'acquisition d'un logiciel métier carrière/paie pour assurer la gestion des Ressources Humaines et répondre aux spécificités du Syndicat** (agents de la fonction publique territoriale et agents de droit privé) pour 50 000 € et les frais d'études qui seraient liés pour 1 000 € ;
- > **Le renouvellement de matériels informatiques** : 4 000 € ;
- > L'acquisition de mobiliers pour le remplacement de deux armoires hautes vétustes : 4 00 € ;
- > Divers petits investissements : 3 442 €.

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

LISTE des DECISIONS prises par le Président
en vertu des attributions déléguées par le Comité Syndical
 (Délibération du COMITÉ SYNDICAL du 5 octobre 2020)

➔ Pour la période de novembre 2023 à février 2024

D_2023_16	28/11/2023	Cession	Portant cession d'une remorque	CUMA SUD VIENNE	86500	JOUHET	700,00€ HT
D_2023_17	27/12/2023	Reconduction	Portant reconduction de la convention de partenariat pour la récupération de déchets de bois	ARTISANA BOIS	86500	MONTMORILLON	12 MOIS
D_2023_18	27/12/2023	Reconduction	Portant reconduction de la convention de reprise des CD/DVD et des plastiques provenant des déchèteries du SIMER	AFM RECYCLAGE	86600	COULOMBIERS	12 MOIS
D_2023_19	27/12/2023	Reconduction	Portant reconduction de la convention de reprise des ferrailles et des batteries provenant des déchèteries du SIMER	AFM RECYCLAGE	86600	COULOMBIERS	12 MOIS
D_2023_20	26/12/2023	Irrégularité	Portant irrégularité d'une offre à la consultation N°2023-206 "Vente de matériaux issus de la collecte sélective" - Lot N°1: acier, aluminium, cartons	ARCELORMITTAL	93201	LA PLAINE SAINT DENIS	/
D_2024_01	11/01/2024	Attribution	Attribution d'une ligne de trésorerie pour un montant de 500 000 € _ Budget travaux publics	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes	33076	BORDEAUX	1 an
D_2024_02	01/02/2024	Déclarant infructueux	Déclaration d'infructuosité Lot 1 marché 2023-203 "Réfection fourniture et livraison de garde-corps à la déchèterie de Montmorillon"	/	/	/	/
D_2024_03	06/02/2024	Cession	Portant cession d'un ordinateur portable à titre gracieux	EIT Sud-Vienne	86150	QUEAUX	
D_2024_04	12/02/2024	Attribution	Portant attribution du marché 2023-203- lot 2 fourniture et pose de garde-corps en acier galvanisé	CREAFER	86250	SURIN	8 750,00 €
D_2024_05	13/02/2024	Attribution	Portant attribution du marché 2023-202 Fourniture et installation de signalétique pour les déchèteries du territoire du SIMER	SELF SIGNAL	35510	CESSON-SÉVIGNÉ	Prix forfaitaires
D_2024_06	12/02/2024	Attribution	Portant attribution du 7 ^{ème} marché subséquent relatif à l'Accord-Cadre n°2022-103 pour la fourniture et la livraison d'émulsions de bitume	LIANTS CHARENTAIS	16200	JARNAC	Prix unitaires
D_2024_07	14/02/2024	Déclarant infructueux	Déclarant infructueux le marché n°2024-301 "Acquisition, mise en œuvre et maintenance d'un Système d'Information Ressources Humaines (SIRH)"	/	/	/	/

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
 Reçu le 12/04/2024

LISTE des DELIBERATIONS prises par le BUREAU SYNDICAL
en vertu des pouvoirs délégués par le Comité Syndical
(Délibération du COMITÉ SYNDICAL du 5 octobre 2020)

BUREAU SYNDICAL du 29 NOVEMBRE 2023

→ N° B20231129_065 : Appel d'offres pour la collecte du verre sur le territoire Syndical.

Après en avoir délibéré, le Bureau syndical a décidé :

- D'autoriser le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert,
- D'autoriser la conclusion du marché pour une durée de cinq (5) ans,
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes décisions utiles concernant la passation d'avenants éventuels,
- De permettre au Président, dans le cas d'un appel d'offres infructueux, de mettre en œuvre le type de procédure adéquate.

→ N° B20231129_066 : Appel d'offres pour la fourniture et la livraison de dispositifs de pré-collecte et de composteurs

Après en avoir délibéré, le Bureau syndical a décidé :

- D'autoriser le lancement d'une procédure de mise en concurrence sous la forme d'un appel d'offres ouvert ;
- D'autoriser la conclusion de l'accord-cadre à bons de commande pour une durée de deux (2) ans reconductible tacitement une (1) fois pour la même période ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes décisions utiles concernant la passation d'avenants éventuels ;
- De permettre au Président, dans le cas d'un appel d'offres infructueux ou déclaré sans suite, de mettre en œuvre le type de procédure adéquate et de signer le contrat qui en découlera et ses éventuels avenants.

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

→ N° B20231129_067 : Admissions en non-valeur

Après en avoir délibéré, le Bureau syndical a décidé :

- D'approuver l'admission en non-valeur des titres irrécouvrables tels que détaillés ci-dessous.

▪ **Compte 6541 :**

Exercice	Budget	Montant total
2022	24800_Elimination des déchets	94,00 €
2021		6,00 €
2019		6,00 €
2018		56,10 €
Total		162,10 €

→ N° B20231129_068 : Revalorisation des taux des indemnités de déplacement

Après en avoir délibéré, le Bureau syndical a décidé :

- D'autoriser le remboursement des frais générés par les déplacements temporaires des agents, sur présentation des pièces justificatives correspondantes et selon les modalités définies ci-dessus,
- De rapporter la délibération du bureau syndical du 26 février 2020 sus visée.

→ N° B20231129_069 : Convention unique d'adhésion aux missions complémentaires facultatives du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne

Après en avoir délibéré, le Bureau syndical a décidé :

- D'autoriser le Président à signer la convention unique d'adhésion avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne, ainsi que tout document s'y rapportant, et à engager les sommes afférentes.

→ N° B20231129_070 : Attribution exceptionnelle de chèques cadeaux aux agents

Après en avoir délibéré, le Bureau syndical a décidé :

- D'autoriser l'achat de chèques cadeaux qui seraient octroyés aux agents du Syndicat à l'occasion des fêtes de Noël et remplissant les conditions mentionnées ci-dessus pour un montant maximal de 75 € par agent auprès des organismes spécialisés.

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024

LISTE des MARCHES CONCULS fin 2023/2024

Référence interne	Intitulé du marché	Allotissement	Nombre de plis reçus	Attributaire	Durée	Montant
2023-202	Fourniture et installation de signalétique en déchèteries	/	4	SELF SIGNAL (35577 CESSON SEVIGNÉ)	1 ans reconductible 2 fois	Prix forfaitaires
2023-203	Fourniture et livraison de garde-corps à la déchèterie de Montmorillon	Lot 1 : Réfection et réalisation de garde-corps bétonnés	Infructueux en raison de l'absence d'offre			
		Lot 2 : Fourniture et pose de garde-corps en acier galvanisé	4	CREAFER (86400 CHAMPNIERS)	Exécution de 9 jours ouvrés	8 750 € HT
2024-301	Acquisition, mise en œuvre et maintenance d'un Système d'Information Ressources Humaines (SIRH)	Infructueux en raison de l'absence d'offre				
2022-103-S07	7ème marché subséquent de l'accord-cadre de fourniture, transport et livraison d'émulsions de bitume	/	2	LIANTS CHARENTAIS (16200 JARNAC)	Période du 15.02 au 14.05.2024	ECR 69 à 415 € HT (Fourniture et transport)

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_025-DE
Reçu le 12/04/2024



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
POUR L'EQUIPEMENT RURAL

Siège social : 31, rue des Clavières / B.P n°60040
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05.49.91.11.90 📠 05.49.91.62.66

COMITE SYNDICAL du 29 mars 2024 Assemblée Générale

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

N°C20240329_026 : Approbation du compte de gestion 2023 du budget général

Date de la convocation : 15 mars 2024	Nombre de délégués en exercice : 194	Pour :
Date d'affichage : 12 avril 2024	Nombre de présents : 101	Contre :
Secrétaire de séance : Xavier MONNAIS	Nombre de pouvoirs : 6	Abstention(s) :
Secrétaire auxiliaire : Nathalie MARTIN	Nombre de votants : 107	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille vingt-quatre à quatorze heures et trente minutes, les membres de l'Assemblée Générale du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural se sont réunis en session ordinaire, à la Salle des Fêtes « Michel MAUPIN » à Lussac-les-Châteaux, sous la Présidence de Monsieur Patrick ROYER.

Présents :

Président : ROYER Patrick

Vice-Présidents : AZIHARI Evelyne – BEAUJANEAU Gilbert – CHABAUD Justine – CHARRIER Patrick – COLAS Josette – TEXIER Frédéric

Membres du Comité :

ABAUX Brigitte – APPOLINAIRE Emmanuel – AUDOUX François – BARDET Alain – BARON Jean-Pierre – BASTIERE Virginie – BATLLE Jean-Pierre – BAUDOIN Victor – BAUVAIS Claudie – BLANCHET Bernard – BONNET André – BOSSEBOEUF Jean-Claude – BREGEARD Lionel – BREGEAUD Louis – BREGEON Pascal – BUJAULT Jean – CATHELIN Alain – CHARTRIN Noémie – CHAUVERGNE Philippe – CHEBASSIER Joël – CHEMIN Dominique – CHEVAIS Claudine – CLEMENT Laurent – COCQUEMAS Alain – COUEGNAS Liliane – COURAULT Bruno – COUSIN Serge – DAUBISSE Patrick – DAVIAUD Claude – DAVID Daniel – DECHATRE Daniel – DEJOLLAT Daniel – DESROSES Marie-Renée – DUTAULT Patrick – FAIDEAU Pascal – FAITY Joël – FROMENTEAU Michel – GABARD Jean-Pierre – GAUTHIER Jean-Claude – GEORGES Alain – GERMANAUD Franck – GIRARDEAU Jules – GORIN Claudine – GRIMAUD Serge – GROLLIER Louis-Marie – GUILLON Alain – GUITTON Marie – HABERAJTER Patrick – HAQUET Lydia – JALADEAU Gilbert – JEAN Gisèle – LATU Roland – LEFEVRE Gérard – MAGNON Bernadette – MAILLET Alain – MAILLET Hugues – MARTIN Christophe – MARTINIERE Pierre – MASSE Thomas – MELON Jean-Pierre – MINOT Patrick – MONNAIS Xavier – MORILLON Gérard – MOULIN Denis – MULTEAU Gilles – OUISTE Jean-René – PERIVIER Joël – PERRIN Thierry – PEYRAT Alain – PLACENT Jacques – PLAISIER Samuel – PORTE Michel – PUYDUPIN Bruno – RAIMBERT Christèle – REIX Jean-Paul – REVERDY Philippe – RIOULT Christine – ROBIN Xavier – RODIER Jeanine – ROLLE-MILAGUET Thierry – SAVARD Bernard – SCHERHAG Jacques – SIMON Valérie – SIROT Dominique – SIROT Régis – SURREAU Jacky – TABUTEAU Jean-Pierre – TANGUY Jacques – TERRANOVA Jean-Luc – THIMONIER Daniel – TRIQUET David – VARESCON Jean-Charles – VAUZELLE Flavien – VINCENT Jacques

Pouvoirs :

De BEAUVALLET Franck à COURAULT Bruno – De COUROT Jean-Yves à TRIQUET David – De GARDA-FLIP Nelly à SIMON Valérie – De GRANGEON Jacky à MULTEAU Gilles – De ROUET Didier à CHARRIER Patrick – De RENAUD Edouard à ROYER Patrick

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

N° C20240329_026 : Approbation du compte de gestion 2023 du budget général

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9, L.2121-31,
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Equipement Rural,
- Vu** le compte de gestion annexé.

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du Comptable Public à l'ordonnateur.

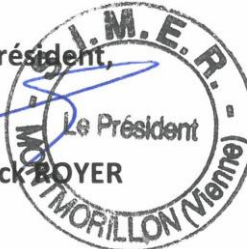

Il reprend le résultat des exercices précédents, ainsi que tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés sur l'exercice.

Les résultats du compte de gestion doivent être conformes à ceux du compte administratif, qui sera également soumis au vote.

Après présentation en séance par Madame la Conseillère aux Décideurs Locaux (SGC Sud-Vienne), le Comité décide :

- > **D'approuver le compte de gestion 2023 du budget général (24400) tel que présenté ;**
- > **D'autoriser le Président à signer tous les documents constituant le compte de gestion 2023.**

Le Président,
Le Président
Patrick BOYER



AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
 SGC SUD VIENNE
 N° CODIQUE 086042
 Date Edition : 27/02/2024
 Compte : DEFINITIF

IDENTIFIANT BUDGET 24400
 N° de SIRET 25860049300013

**SIMER -
 BUDGET PRINCIPAL
 COMPTE DE GESTION
 EXERCICE 2023**

PRÉSENTÉ À
 La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
 Mme VALERIE JEAMET

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
 DU 01/01/2023 AU 27/02/2024

Nomenclature M57
 Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	28
1 Balance des comptes	Etat III-1 29
2 Situation des valeurs affectives	Etat III-2 41
4EME PARTIE : Page des signatures	42

086-258600493-20240329-C20240329-026-DE
 Recu le 12/04/2024

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

24400 - SIMER -

Exercice 2023

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles	0,81	Réserves	32,66
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	15,26
Terrains		Résultat de l'exercice	6,51
Constructions	184,67	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	219,24
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	273,66
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	21,55	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	0,60
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	0,60
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	207,02	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15,46
Stocks		Autres dettes non financières	0,92
Créances	68,09	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	16,39
Trésorerie	15,53	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	83,63	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	16,99
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	290,64	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	290,64

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

BILAN (en Euros)

24400 - SIMER -

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					
Autres immobilisations incorporelles		23 232,83	22 426,45	806,38	2 296,98
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions		353 962,54	169 295,62	184 666,92	191 746,18
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		67 134,84	45 589,10	21 545,74	30 819,53
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		444 330,21	237 311,17	207 019,04	224 862,69

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

BILAN (en Euros)

24400 - SIMER -

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		68 094,26		68 094,26	52 299,58
Créances sur les redevables et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		68 094,26		68 094,26	52 299,58
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		15 530,83		15 530,83	60 961,81
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		15 530,83		15 530,83	60 961,81
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					-145,15
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		527 955,30	237 311,17	290 644,13	337 978,93

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

BILAN (en Euros)

24400 - SIMER -

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations			
Fonds globalisés			
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable			
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES		32 658,38	32 658,38
REPORT A NOUVEAU		15 255,29	3 071,10
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		6 507,42	12 184,19
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		219 235,26	219 235,26
TOTAL FONDS PROPRES (I)		273 656,35	267 148,93

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

BILAN (en Euros)

24400 - SIMER -

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		600,00	600,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		600,00	600,00
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 463,64	230,00
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		46,10	
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		877,70	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		16 387,44	230,00
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			70 000,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)			70 000,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		16 987,44	70 830,00
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,34	
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		290 644,13	337 978,93

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

24400 - SIMER -

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations		
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	644,76	
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	8,33	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	653,10	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	98,21	
Charges de personnel	472,16	
Indemnités des élus (et membres du CESR)	46,04	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	2,44	
Impôts et taxes	8,63	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	17,84	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	645,34	

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

24400 - SIMER -

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	0,20	
Autres charges	0,55	
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	0,75	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	7,01	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	0,50	
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-0,50	
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	6,51	

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		644 764,11		
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		8 333,06		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		653 097,17		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		98 214,17		
Charges de personnel		472 164,30		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		323 506,04		
Dont charges sociales		148 658,26		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		46 043,05		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		2 442,07		
Impôts et taxes		8 627,77		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		17 843,65		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		645 335,01		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		200,00		
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		200,00		
Dont collectivités territoriales				

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		553,50		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		753,50		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		7 008,66		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		501,24		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		501,24		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-501,24		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		6 507,42		

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

AR Prefecture086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

AR Prefecture086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

Résultats budgétaires de l'exercice

24400 - SIMER -

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	45 474,95	701 064,00	746 538,95
Titres de recette émis (b)	17 843,65	701 093,52	718 937,17
Réductions de titres (c)		47 025,58	47 025,58
Recettes nettes (d = b - c)	17 843,65	654 067,94	671 911,59
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	45 474,95	701 064,00	746 538,95
Mandats émis (f)		651 558,07	651 558,07
Annulations de mandats (g)		3 997,55	3 997,55
Dépenses nettes (h = f - g)		647 560,52	647 560,52
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	17 843,65	6 507,42	24 351,07
(h - d) Déficit			

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

24400 - SIMER -

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	27 630,95		17 843,65		45 474,60
Fonctionnement	15 255,29		6 507,42		21 762,71
TOTAL I	42 886,24		24 351,07		67 237,31
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
24800-ELIMINATION DECHETS- SIMER -					
Investissement	1 599 445,28		-504 301,85		1 095 143,43
Fonctionnement	1 473 610,90		-63 025,75		1 410 585,15
Sous-Total	3 073 056,18		-567 327,60		2 505 728,58
34800-TRAVAUX-SIMER -					
Investissement	289 320,93		134 890,68		424 211,61
Fonctionnement	57 720,81		-37 884,96		19 835,85
Sous-Total	347 041,74		97 005,72		444 047,46
TOTAL III	3 420 097,92		-470 321,88		2 949 776,04
TOTAL I + II + III	3 462 984,16		-445 970,81		3 017 013,35

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

24400 - SIMER -

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 974,95		41 974,95
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 500,00		3 500,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	45 474,95		45 474,95
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	45 474,95		45 474,95
TOTAL GENERAL		45 474,95		45 474,95

AR Prefecture086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

24400 - SIMER -

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
20	41 974,95				41 974,95
21	3 500,00				3 500,00
SOUS-TOTAL	45 474,95				45 474,95
TOTAL	45 474,95				45 474,95
TOTAL GENERAL	45 474,95				45 474,95

AR Prefecture086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

24400 - SIMER -

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 844,00		17 844,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	17 844,00		17 844,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	27 630,95		27 630,95
TOTAL GENERAL		45 474,95		45 474,95

AR Prefecture086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

24400 - SIMER -

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
040	17 844,00	17 843,65		17 843,65	0,35
TOTAL	17 844,00	17 843,65		17 843,65	0,35
001	27 630,95				27 630,95
TOTAL GENERAL	45 474,95	17 843,65		17 843,65	27 631,30

AR Prefecture086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

24400 - SIMER -

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	108 000,00		108 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	513 500,00		513 500,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	60 550,00		60 550,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	1 000,00		1 000,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	170,00		170,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	683 220,00		683 220,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 844,00		17 844,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	17 844,00		17 844,00
TOTAL GENERAL		701 064,00		701 064,00

AR Prefecture086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

24400 - SIMER -

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	108 000,00	102 405,58	1 769,64	100 635,94	7 364,06
012	513 500,00	480 418,98	1 077,91	479 341,07	34 158,93
65	60 550,00	50 388,62	1 150,00	49 238,62	11 311,38
66	1 000,00	501,24		501,24	498,76
67	170,00				170,00
TOTAL	683 220,00	633 714,42	3 997,55	629 716,87	53 503,13
042	17 844,00	17 843,65		17 843,65	0,35
TOTAL	17 844,00	17 843,65		17 843,65	0,35
TOTAL GENERAL	701 064,00	651 558,07	3 997,55	647 560,52	53 503,48

AR Prefecture086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

24400 - SIMER -

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	3 500,00		3 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	673 968,71		673 968,71
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 340,00		8 340,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	685 808,71		685 808,71
002	Résultat de fonctionnement reporté	15 255,29		15 255,29
TOTAL GENERAL		701 064,00		701 064,00

AR Prefecture086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

24400 - SIMER -

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	3 500,00	970,77		970,77	2 529,23
70	673 968,71	691 789,69	47 025,58	644 764,11	29 204,60
75	8 340,00	8 333,06		8 333,06	6,94
TOTAL	685 808,71	701 093,52	47 025,58	654 067,94	31 740,77
002	15 255,29				15 255,29
TOTAL GENERAL	701 064,00	701 093,52	47 025,58	654 067,94	46 996,06

AR Prefecture086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

24400 - SIMER -

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------

AR Prefecture086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

24400 - SIMER -

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	1 490,60		1 490,60
281321	Immeubles de rapport	7 079,26		7 079,26
281838	Autre matériel informatique	8 424,63		8 424,63
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	849,16		849,16
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 843,65		17 843,65
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	17 843,65		17 843,65
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 843,65		17 843,65

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

24400 - SIMER -

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	300,00		300,00
60611	Eau et assainissement	160,29		160,29
60612	Énergie - Électricité	3 166,29		3 166,29
60622	Carburants	60,41		60,41
60631	Fournitures d'entretien	4,65		4,65
60632	Fournitures de petit équipement	675,28		675,28
6064	Fournitures administratives	3 961,36		3 961,36
611	Contrats de prestations de services	12 000,00		12 000,00
6156	Maintenance	43 718,33	1 519,64	42 198,69
6161	Multirisques	3 729,43		3 729,43
6168	Autres	334,48		334,48
6182	Documentation générale et technique	1 333,91		1 333,91
6183	Frais de formation (personnel extérieur à la collectivité)	250,00	250,00	
6184	Versements à des organismes de formation	5 150,00		5 150,00
6188	Autres frais divers	250,00		250,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 026,70		10 026,70
6233	Foires et expositions	1 975,00		1 975,00
6234	Réceptions	1 412,19		1 412,19
6236	Catalogues et imprimés et publications	26,42		26,42
6251	Voyages, déplacements et missions	346,66		346,66
6262	Frais de télécommunications	2 501,45		2 501,45
627	Services bancaires et assimilés.	443,25		443,25
6281	Concours divers (cotisations...)	157,71		157,71
62872	Aux budgets annexes et aux régies	8 000,00		8 000,00
63512	Taxes foncières	2 421,77		2 421,77
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	102 405,58	1 769,64	100 635,94
6218	Autre personnel extérieur	293,34	293,34	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	241,23		241,23
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	5 193,93		5 193,93
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	770,84		770,84
64111	Rémunération principale	176 977,09		176 977,09
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	2 823,03		2 823,03
64113	NBI	3 325,64		3 325,64
64118	Autres indemnités.	83 407,47		83 407,47
64131	Rémunérations	35 292,21		35 292,21
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	505,05		505,05

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

24400 - SIMER -

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
64138	Primes et autres indemnités	14 112,00		14 112,00
64168	Autres emplois aidés	1 709,32		1 709,32
6417	Rémunérations des apprentis	7 047,57	784,57	6 263,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	41 439,20		41 439,20
6453	Cotisations aux caisses de retraite	60 973,56		60 973,56
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 093,22		2 093,22
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 952,28		5 952,28
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	36 757,00		36 757,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	680,00		680,00
6478	Autres charges sociales diverses	825,00		825,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	480 418,98	1 077,91	479 341,07
65311	Indemnités de fonction	36 697,52		36 697,52
65312	Frais de mission et de déplacement	1 016,77		1 016,77
65313	Cotisations de retraite	1 769,21		1 769,21
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 559,55		6 559,55
6558	Autres contributions obligatoires	553,50		553,50
65748	Autres personnes de droit privé	200,00		200,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	1 150,00	1 150,00	
65818	Autres	2 439,64		2 439,64
65888	Autres	2,43		2,43
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 388,62	1 150,00	49 238,62
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	501,24		501,24
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	501,24		501,24
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	633 714,42	3 997,55	629 716,87
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	17 843,65		17 843,65
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 843,65		17 843,65
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	17 843,65		17 843,65
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	651 558,07	3 997,55	647 560,52

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

24400 - SIMER -

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	908,77		908,77
6459	Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance.	62,00		62,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	970,77		970,77
70841	aux budgets annexes et aux régies	559 881,92	35 847,45	524 034,47
70871	par la collectivité de rattachement	131 907,77	11 178,13	120 729,64
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	691 789,69	47 025,58	644 764,11
752	Revenus des immeubles	8 331,36		8 331,36
75888	Autres	1,70		1,70
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	8 333,06		8 333,06
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	701 093,52	47 025,58	654 067,94
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	701 093,52	47 025,58	654 067,94

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		32 658,38						32 658,38		32 658,38
106	Sous Total compte 106		32 658,38						32 658,38		32 658,38
10	Sous Total compte 10		32 658,38						32 658,38		32 658,38
110	Report à nouveau (solde créditeur)		3 071,10		12 184,19				15 255,29		15 255,29
11	Sous Total compte 11		3 071,10		12 184,19				15 255,29		15 255,29
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		12 184,19	12 184,19				12 184,19	12 184,19		0,00
12	Sous Total compte 12		12 184,19	12 184,19				12 184,19	12 184,19		0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		600,00						600,00		600,00
16	Sous Total compte 16		600,00						600,00		600,00
181	Compte de liaison : affectation à... (bu		219 235,26						219 235,26		219 235,26
18	Sous Total compte 18		219 235,26						219 235,26		219 235,26
	Total classe 1		267 748,93	12 184,19	12 184,19			12 184,19	279 933,12		267 748,93
2051	Concessions et droits similaires	23 232,83						23 232,83		23 232,83	
205	Sous Total compte 205	23 232,83						23 232,83		23 232,83	
20	Sous Total compte 20	23 232,83						23 232,83		23 232,83	
21321	Immeubles de rapport	353 962,54						353 962,54		353 962,54	
2132	Sous Total compte 2132	353 962,54						353 962,54		353 962,54	
213	Sous Total compte 213	353 962,54						353 962,54		353 962,54	
086	258600493-20240329-C20240329_026-DE										
21838	Autre matériel informatique	58 643,23						58 643,23		58 643,23	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2183	Sous Total compte 2183	58 643,23						58 643,23		58 643,23	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 491,61						8 491,61		8 491,61	
2184	Sous Total compte 2184	8 491,61						8 491,61		8 491,61	
218	Sous Total compte 218	67 134,84						67 134,84		67 134,84	
21	Sous Total compte 21	421 097,38						421 097,38		421 097,38	
2805	Concessions et droits similaires, brevet		20 935,85			1 490,60			22 426,45		22 426,45
280	Sous Total compte 280		20 935,85			1 490,60			22 426,45		22 426,45
281321	Immeubles de rapport		162 216,36			7 079,26			169 295,62		169 295,62
28132	Sous Total compte 28132		162 216,36			7 079,26			169 295,62		169 295,62
2813	Sous Total compte 2813		162 216,36			7 079,26			169 295,62		169 295,62
281838	Autre matériel informatique		34 544,93			8 424,63			42 969,56		42 969,56
28183	Sous Total compte 28183		34 544,93			8 424,63			42 969,56		42 969,56
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		1 770,38			849,16			2 619,54		2 619,54
28184	Sous Total compte 28184		1 770,38			849,16			2 619,54		2 619,54
2818	Sous Total compte 2818		36 315,31			9 273,79			45 589,10		45 589,10
281	Sous Total compte 281		198 531,67			16 353,05			214 884,72		214 884,72
28	Sous Total compte 28		219 467,52			17 843,65			237 311,17		237 311,17
	Total ch. AR Prefecture		219 467,52			17 843,65		444 330,21	237 311,17	444 330,21	237 311,17
4011	Fournisseurs			86 100,87	92 641,03			86 100,87	92 641,03		6 540,16

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
401	Sous Total compte 401			86 100,87	92 641,03			86 100,87	92 641,03		6 540,16
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		230,00	230,00	8 923,48			230,00	9 153,48		8 923,48
40	Sous Total compte 40		230,00	86 330,87	101 564,51			86 330,87	101 794,51		15 463,64
414	Locataires-acquéreurs et locataires			7 637,08	7 637,08			7 637,08	7 637,08		0,00
41	Sous Total compte 41			7 637,08	7 637,08			7 637,08	7 637,08		0,00
421	Personnel - Rémunérations dues			257 076,95	257 076,95			257 076,95	257 076,95		0,00
42	Sous Total compte 42			257 076,95	257 076,95			257 076,95	257 076,95		0,00
431	Sécurité sociale			79 064,39	79 064,39			79 064,39	79 064,39		0,00
437	Autres organismes sociaux			129 776,99	129 776,99			129 776,99	129 776,99		0,00
43	Sous Total compte 43			208 841,38	208 841,38			208 841,38	208 841,38		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			8 878,70	8 878,70			8 878,70	8 878,70		0,00
442	Sous Total compte 442			8 878,70	8 878,70			8 878,70	8 878,70		0,00
44341	Dépenses			553,50	553,50			553,50	553,50		0,00
44342	Recettes - Amiable			32 229,77	32 229,77			32 229,77	32 229,77		0,00
4434	Sous Total compte 4434			32 783,27	32 783,27			32 783,27	32 783,27		0,00
44352	Recettes - Amiable			3 151,80	3 151,80			3 151,80	3 151,80		0,00
4435	Sous Total compte 4435			3 151,80	3 151,80			3 151,80	3 151,80		0,00
44362	Recettes - Amiable			181 635,44	181 635,44			181 635,44	181 635,44		0,00
4436	Sous Total compte 4436			181 635,44	181 635,44			181 635,44	181 635,44		0,00

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44372	Recettes - Amiable			148 567,51	148 567,51			148 567,51	148 567,51		0,00
4437	Sous Total compte 4437			148 567,51	148 567,51			148 567,51	148 567,51		0,00
44381	Dépenses			8 000,00	8 000,00			8 000,00	8 000,00		0,00
44382	Recettes - Amiable			305 922,08	305 922,08			305 922,08	305 922,08		0,00
4438	Sous Total compte 4438			313 922,08	313 922,08			313 922,08	313 922,08		0,00
443	Sous Total compte 443			680 060,10	680 060,10			680 060,10	680 060,10		0,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services			7 184,09	7 184,09			7 184,09	7 184,09		0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	5 274,00		14 487,00	17 211,00			19 761,00	17 211,00	2 550,00	
4456	Sous Total compte 4456	5 274,00		21 671,09	24 395,09			26 945,09	24 395,09	2 550,00	
44571	T.V.A. collectée			9 415,08	9 415,08			9 415,08	9 415,08		0,00
4457	Sous Total compte 4457			9 415,08	9 415,08			9 415,08	9 415,08		0,00
445	Sous Total compte 445	5 274,00		31 086,17	33 810,17			36 360,17	33 810,17	2 550,00	
447	Autres impôts, taxes et versements assim			8 627,77	8 627,77			8 627,77	8 627,77		0,00
4487	Produits à recevoir	47 025,58		65 544,26	47 025,58			112 569,84	47 025,58	65 544,26	
448	Sous Total compte 448	47 025,58		65 544,26	47 025,58			112 569,84	47 025,58	65 544,26	
44	Sous Total compte 44	52 299,58		794 197,00	778 402,32			846 496,58	778 402,32	68 094,26	
4648	Opérations pour le compte de tiers				46,10				46,10		46,10
464	Sous Total compte 464				46,10				46,10		46,10
46711	Autres AR Pr créditeurs			39 623,53	39 676,23			39 623,53	39 676,23		52,70

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4671	Sous Total compte 4671			39 623,53	39 676,23			39 623,53	39 676,23		52,70
46721	Débiteurs divers - Amiable			8 523,28	8 523,28			8 523,28	8 523,28		0,00
4672	Sous Total compte 4672			8 523,28	8 523,28			8 523,28	8 523,28		0,00
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece			694,28	694,28			694,28	694,28		0,00
4675	Sous Total compte 4675			694,28	694,28			694,28	694,28		0,00
467	Sous Total compte 467			48 841,09	48 893,79			48 841,09	48 893,79		52,70
4686	Charges à payer				825,00				825,00		825,00
468	Sous Total compte 468				825,00				825,00		825,00
46	Sous Total compte 46			48 841,09	49 764,89			48 841,09	49 764,89		923,80
47138	Autres			32 349,17	32 349,17			32 349,17	32 349,17		0,00
4713	Sous Total compte 4713			32 349,17	32 349,17			32 349,17	32 349,17		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			80 651,31	80 651,31			80 651,31	80 651,31		0,00
471	Sous Total compte 471			113 000,48	113 000,48			113 000,48	113 000,48		0,00
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			92,97	92,97			92,97	92,97		0,00
47218	Autres dépenses			76 141,12	76 141,12			76 141,12	76 141,12		0,00
4721	Sous Total compte 4721			76 234,09	76 234,09			76 234,09	76 234,09		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de		15,25	311,52	296,27			311,52	311,52		0,00
4725	Allocations AR Prefecture			7,75	7,75			7,75	7,75		0,00
4726	Recettes à régulariser			773,22	641,52			773,22	773,22		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
472	Sous Total compte 472		146,95	77 326,58	77 179,63			77 326,58	77 326,58		0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	1,80		0,97	3,11			2,77	3,11		0,34
478	Sous Total compte 478	1,80		0,97	3,11			2,77	3,11		0,34
47	Sous Total compte 47	1,80	146,95	190 328,03	190 183,22			190 329,83	190 330,17		0,34
	Total classe 4	52 301,38	376,95	1 593 252,40	1 593 470,35			1 645 553,78	1 593 847,30	68 094,26	16 387,78
515	Compte au Trésor	60 961,81		661 634,13	707 065,11			722 595,94	707 065,11	15 530,83	
51931	Lignes de crédit de trésorerie non liées		70 000,00	86 500,00	16 500,00			86 500,00	86 500,00		0,00
5193	Sous Total compte 5193		70 000,00	86 500,00	16 500,00			86 500,00	86 500,00		0,00
519	Sous Total compte 519		70 000,00	86 500,00	16 500,00			86 500,00	86 500,00		0,00
51	Sous Total compte 51	60 961,81	70 000,00	748 134,13	723 565,11			809 095,94	793 565,11	15 530,83	
580	Opérations d'ordre budgétaires			17 843,65	17 843,65			17 843,65	17 843,65		0,00
586	Opérations financières entre le budget p			70 000,00	70 000,00			70 000,00	70 000,00		0,00
58	Sous Total compte 58			87 843,65	87 843,65			87 843,65	87 843,65		0,00
	Total classe 5	60 961,81	70 000,00	835 977,78	811 408,76			896 939,59	881 408,76	15 530,83	
6042	Achats de prestations de services (autre					300,00		300,00		300,00	
604	Sous Total compte 604					300,00		300,00		300,00	
60611	Eau et assainissement					160,29		160,29		160,29	
60612	Energie AR Prefecture					3 166,29		3 166,29		3 166,29	
6061	Electricité										
6061	Sous Total compte 6061					3 326,58		3 326,58		3 326,58	
	Reçu le 12/04/2024										

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60622	Carburants					60,41		60,41		60,41	
6062	Sous Total compte 6062					60,41		60,41		60,41	
60631	Fournitures d'entretien					4,65		4,65		4,65	
60632	Fournitures de petit équipement					675,28		675,28		675,28	
6063	Sous Total compte 6063					679,93		679,93		679,93	
6064	Fournitures administratives					3 961,36		3 961,36		3 961,36	
606	Sous Total compte 606					8 028,28		8 028,28		8 028,28	
60	Sous Total compte 60					8 328,28		8 328,28		8 328,28	
611	Contrats de prestations de services					12 000,00		12 000,00		12 000,00	
6156	Maintenance					43 718,33	1 519,64	43 718,33	1 519,64	42 198,69	
615	Sous Total compte 615					43 718,33	1 519,64	43 718,33	1 519,64	42 198,69	
6161	Multirisques					3 729,43		3 729,43		3 729,43	
6168	Autres					334,48		334,48		334,48	
616	Sous Total compte 616					4 063,91		4 063,91		4 063,91	
6182	Documentation générale et technique					1 333,91		1 333,91		1 333,91	
6183	Frais de formation (personnel extérieur)					250,00	250,00	250,00	250,00		0,00
6184	Versements à des organismes de formation					5 150,00		5 150,00		5 150,00	
6188	Autres frais divers					250,00		250,00		250,00	
618	Sous Total compte 618					6 983,91	250,00	6 983,91	250,00	6 733,91	

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61	Sous Total compte 61					66 766,15	1 769,64	66 766,15	1 769,64	64 996,51	
6218	Autre personnel extérieur					293,34	293,34	293,34	293,34		0,00
621	Sous Total compte 621					293,34	293,34	293,34	293,34		0,00
6232	Fêtes et cérémonies					10 026,70		10 026,70		10 026,70	
6233	Foires et expositions					1 975,00		1 975,00		1 975,00	
6234	Réceptions					1 412,19		1 412,19		1 412,19	
6236	Catalogues et imprimés et publications					26,42		26,42		26,42	
623	Sous Total compte 623					13 440,31		13 440,31		13 440,31	
6251	Voyages, déplacements et missions					346,66		346,66		346,66	
625	Sous Total compte 625					346,66		346,66		346,66	
6262	Frais de télécommunication					2 501,45		2 501,45		2 501,45	
626	Sous Total compte 626					2 501,45		2 501,45		2 501,45	
627	Services bancaires et assimilés.					443,25		443,25		443,25	
6281	Concours divers (cotisations..)					157,71		157,71		157,71	
62872	Aux budgets annexes et aux régies					8 000,00		8 000,00		8 000,00	
6287	Sous Total compte 6287					8 000,00		8 000,00		8 000,00	
628	Sous Total compte 628					8 157,71		8 157,71		8 157,71	
62	Sous Total compte 62					25 182,72	293,34	25 182,72	293,34	24 889,38	
6332	Cotisations					241,23		241,23		241,23	
086-258500493-2024	Reçu n° 11/04/2024	40329-C20240329_026-DE									

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					5 193,93		5 193,93		5 193,93	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					770,84		770,84		770,84	
633	Sous Total compte 633					6 206,00		6 206,00		6 206,00	
63512	Taxes foncières					2 421,77		2 421,77		2 421,77	
6351	Sous Total compte 6351					2 421,77		2 421,77		2 421,77	
635	Sous Total compte 635					2 421,77		2 421,77		2 421,77	
63	Sous Total compte 63					8 627,77		8 627,77		8 627,77	
64111	Rémunération principale					176 977,09		176 977,09		176 977,09	
64112	Supplément familial de traitement et ind					2 823,03		2 823,03		2 823,03	
64113	NBI					3 325,64		3 325,64		3 325,64	
64118	Autres indemnités.					83 407,47		83 407,47		83 407,47	
6411	Sous Total compte 6411					266 533,23		266 533,23		266 533,23	
64131	Rémunérations					35 292,21		35 292,21		35 292,21	
64132	Supplément familial de traitement et ind					505,05		505,05		505,05	
64138	Primes et autres indemnités					14 112,00		14 112,00		14 112,00	
6413	Sous Total compte 6413					49 909,26		49 909,26		49 909,26	
64168	Autres emplois aides					1 709,32		1 709,32		1 709,32	
6416	Sous Total compte 6416					1 709,32		1 709,32		1 709,32	
6416	AR Prefecture										
6416	Rémunérations					7 047,57	784,57	7 047,57	784,57	6 263,00	
6416	Reçu des apprentis										

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						908,77		908,77		908,77
641	Sous Total compte 641					325 199,38	1 693,34	325 199,38	1 693,34	323 506,04	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					41 439,20		41 439,20		41 439,20	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					60 973,56		60 973,56		60 973,56	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					2 093,22		2 093,22		2 093,22	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					5 952,28		5 952,28		5 952,28	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					36 757,00		36 757,00		36 757,00	
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S						62,00		62,00		62,00
645	Sous Total compte 645					147 215,26	62,00	147 215,26	62,00	147 153,26	
6475	Médecine du travail, pharmacie					680,00		680,00		680,00	
6478	Autres charges sociales diverses					825,00		825,00		825,00	
647	Sous Total compte 647					1 505,00		1 505,00		1 505,00	
64	Sous Total compte 64					473 919,64	1 755,34	473 919,64	1 755,34	472 164,30	
65311	Indemnités de fonction					36 697,52		36 697,52		36 697,52	
65312	Frais de mission et de déplacement					1 016,77		1 016,77		1 016,77	
65313	Cotisations de retraite					1 769,21		1 769,21		1 769,21	
65314	Cotisations de sécurité					6 559,55		6 559,55		6 559,55	

AR Prefecture

40329-C20240329_026-DE

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	sociale - part p										
6531	Sous Total compte 6531					46 043,05		46 043,05		46 043,05	
653	Sous Total compte 653					46 043,05		46 043,05		46 043,05	

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6558	Autres contributions obligatoires					553,50		553,50		553,50	
655	Sous Total compte 655					553,50		553,50		553,50	
65748	Autres personnes de droit privé					200,00		200,00		200,00	
6574	Sous Total compte 6574					200,00		200,00		200,00	
657	Sous Total compte 657					200,00		200,00		200,00	
65811	Droits d'utilisation - informatique en n					1 150,00	1 150,00	1 150,00	1 150,00		0,00
65818	Autres					2 439,64		2 439,64		2 439,64	
6581	Sous Total compte 6581					3 589,64	1 150,00	3 589,64	1 150,00	2 439,64	
65888	Autres					2,43		2,43		2,43	
6588	Sous Total compte 6588					2,43		2,43		2,43	
658	Sous Total compte 658					3 592,07	1 150,00	3 592,07	1 150,00	2 442,07	
65	Sous Total compte 65					50 388,62	1 150,00	50 388,62	1 150,00	49 238,62	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôt					501,24		501,24		501,24	
661	Sous Total compte 661					501,24		501,24		501,24	
66	Sous Total compte 66					501,24		501,24		501,24	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					17 843,65		17 843,65		17 843,65	
681	Sous Total compte 681					17 843,65		17 843,65		17 843,65	
68	Sous Total compte 68					17 843,65		17 843,65		17 843,65	
	65R Prefecture										
	Total classe 6					651 558,07	4 968,32	651 558,07	4 968,32	647 560,52	970,77

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70841	aux budgets annexes et aux régies					35 847,45	559 881,92	35 847,45	559 881,92		524 034,47
7084	Sous Total compte 7084					35 847,45	559 881,92	35 847,45	559 881,92		524 034,47
70871	par la collectivité de rattachement					11 178,13	131 907,77	11 178,13	131 907,77		120 729,64
7087	Sous Total compte 7087					11 178,13	131 907,77	11 178,13	131 907,77		120 729,64
708	Sous Total compte 708					47 025,58	691 789,69	47 025,58	691 789,69		644 764,11
70	Sous Total compte 70					47 025,58	691 789,69	47 025,58	691 789,69		644 764,11
752	Revenus des immeubles						8 331,36		8 331,36		8 331,36
75888	Autres						1,70		1,70		1,70
7588	Sous Total compte 7588						1,70		1,70		1,70
758	Sous Total compte 758						1,70		1,70		1,70
75	Sous Total compte 75						8 333,06		8 333,06		8 333,06
	Total classe 7					47 025,58	700 122,75	47 025,58	700 122,75		653 097,17
	Total général	557 593,40	557 593,40	2 441 414,37	2 417 063,30	698 583,65	722 934,72	3 697 591,42	3 697 591,42	1 175 515,82	1 175 515,82

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2023

24400 - SIMER -

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES		
	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861									
Portefeuille									
NEANT									
Sous Total compte 861									
862									
Correspondant									
NEANT									
Sous Total compte 862									
863									
Prise en charge titre et valeur									
NEANT									
Sous Total compte 863									
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024

Page des signatures

24400 - SIMER -

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PELIOUT Joel (1013994745-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFIP DE POITOU-CHAR. ET DEP..., le 28/02/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SIMER -** pendant l'année **2023** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

JEAMET Valerie (1018123777-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A SUD VIENNE, le 29/02/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_026-DE
Reçu le 12/04/2024



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
POUR L'EQUIPEMENT RURAL

Siège social : 31, rue des Clavières / B.P n°60040
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05.49.91.11.90 📠 05.49.91.62.66

COMITE SYNDICAL du 29 mars 2024 Assemblée Générale

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

N°C20240329_027 : Adoption du compte administratif 2023 et affectation des résultats

Date de la convocation : 15 mars 2024 Date d'affichage : 12 avril 2024 Secrétaire de séance : Xavier MONNAIS Secrétaire auxiliaire : Nathalie MARTIN	Nombre de délégués en exercice : 194 Nombre de présents : 100 Nombre de pouvoirs : 5 Nombre de votants : 105	Pour : Contre : Abstention(s) : A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille vingt-quatre à quatorze heures et trente minutes, les membres de l'Assemblée Générale du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural se sont réunis en session ordinaire, à la Salle des Fêtes « Michel MAUPIN » à Lussac-les-Châteaux, sous la Présidence de Madame Josette COLAS, Vice-Présidente.

Présents :

Vice-Présidents : AZIHARI Evelyne – BEAUJANEAU Gilbert – CHABAUD Justine – CHARRIER Patrick – COLAS Josette – TEXIER Frédéric

Membres du Comité :

ABAUX Brigitte – APPOLINAIRE Emmanuel – AUDOUX François – BARDET Alain – BARON Jean-Pierre – BASTIERE Virginie – BATLLE Jean-Pierre – BAUDOIN Victor – BAUVAIS Claudie – BLANCHET Bernard – BONNET André – BOSSEBOEUF Jean-Claude – BREGEARD Lionel – BREGEAUD Louis – BREGEON Pascal – BUJAULT Jean – CATHELIN Alain – CHARTRIN Noémie – CHAUVERGNE Philippe – CHEBASSIER Joël – CHEMIN Dominique – CHEVAIS Claudine – CLEMENT Laurent – COCQUEMAS Alain – COUEGNAS Liliane – COURAULT Bruno – COUSIN Serge – DAUBISSE Patrick – DAVIAUD Claude – DAVID Daniel – DECHATRE Daniel – DEJOLLAT Daniel – DESROSES Marie-Renée – DUTAULT Patrick – FAIDEAU Pascal – FAITY Joël – FROMENTEAU Michel – GABARD Jean-Pierre – GAUTHIER Jean-Claude – GEORGES Alain – GERMANAUD Franck – GIRARDEAU Jules – GORIN Claudine – GRIMAUD Serge – GROLLIER Louis-Marie – GUILLON Alain – GUITTON Marie – HABERAJTER Patrick – HAQUET Lydia – JALADEAU Gilbert – JEAN Gisèle – LATU Roland – LEFEVRE Gérard – MAGNON Bernadette – MAILLET Alain – MAILLET Hugues – MARTIN Christophe – MARTINIERE Pierre – MASSE Thomas – MELON Jean-Pierre – MINOT Patrick – MONNAIS Xavier – MORILLON Gérard – MOULIN Denis – MULTEAU Gilles – OUISTE Jean-René – PERIVIER Joël – PERRIN Thierry – PEYRAT Alain – PLACENT Jacques – PLAISIER Samuel – PORTE Michel – PUYDUPIN Bruno – RAIMBERT Christèle – REIX Jean-Paul – REVERDY Philippe – RIOULT Christine – ROBIN Xavier – RODIER Jeanine – ROLLE-MILAGUET Thierry – SAVARD Bernard – SCHERHAG Jacques – SIMON Valérie – SIROT Dominique – SIROT Régis – SURREAU Jacky – TABUTEAU Jean-Pierre – TANGUY Jacques – TERRANOVA Jean-Luc – THIMONIER Daniel – TRIQUET David – VARESCON Jean-Charles – VAUZELLE Flavien – VINCENT Jacques

Pouvoirs :

De BEAUVALLET Franck à COURAULT Bruno – De COUROT Jean-Yves à TRIQUET David – De GARDALUP Nelly à SIMON Valérie – De GRANGEON Jacky à MULTEAU Gilles – De ROUET Didier à CHARRIER

Patrick Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_027-DE
Reçu le 12/04/2024

N° C20240329_027 : Adoption du compte administratif 2023 et affectation des résultats

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 et L.1612-12 à L1612-13,
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Equipement Rural,
- Vu** la délibération n°C20230405_029 approuvant le budget primitif pour l'année 2023.

La Vice-Présidente, Josette COLAS présente le rapport suivant :

Pour mémoire, la présente assemblée a fait le choix d'adopter le **référentiel budgétaire et comptable M57** de manière anticipée à compter du 1^{er} Janvier 2023. Ce référentiel n'a pu être adopté que pour le budget général (24400) du fait de sa qualification de **Service Public Administratif (SPA)**, les deux autres budgets du Syndicat (Gestion des déchets ménagers & travaux publics), sont des Services Publics Industriels et Commerciaux (SPIC) et demeurent donc régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

Conformément à l'article L.1612-12 du CGCT, le compte administratif doit être présenté et approuvé par l'assemblée délibérante avant le 30 juin suivant l'année à laquelle il se rapporte et doit faire l'objet d'une transmission au représentant de l'Etat avant le 15 juillet.

Ce dernier dresse le bilan de l'ensemble des dépenses et des recettes effectuées pour chaque section (fonctionnement & investissement), il constitue donc un arrêt des comptes de l'Ordonnateur. Comme précédemment indiqué, il doit être en concordance avec le compte de gestion, tenu par le Comptable public.

Le SIMER a pour habitude de voter en même temps le compte administratif et le budget pour permettre l'intégration des résultats.

Pour l'année 2023, le budget a été voté le 5 avril 2023 et n'a fait l'objet d'aucune décision modificative.

Après exposé du rapport de présentation, le Comité décide :

- > D'adopter le compte administratif 2023 du budget général, comme suit :**

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_027-DE
Reçu le 12/04/2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	647 560,52 €
Recettes	654 067,94 €
Résultat de l'année	6 507,42 €
Résultat de fonctionnement reporté	15 255,29 €
Résultat de clôture	21 762,71 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	0,00 €
Recettes	17 843,65 €
Résultat de l'année	17 843,65 €
Résultat d'investissement reporté	27 630,95 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat de clôture	45 474,60 €

RESULTAT CUMULE	67 237,31 €
------------------------	--------------------

> D' affecter les résultats 2023 du budget général, comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS	
Excédent de fonctionnement reporté (002)	21 762,71 €
Excédent d'investissement cumulé (001)	45 474,60 €

La Vice-Présidente,



Josette COLAS

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_027-DE
Reçu le 12/04/2024



- BUDGET GENERAL -

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNÉE 2023

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_027-DE
Reçu le 12/04/2024

Rapport de présentation du compte administratif 2023

SOMMAIRE :

1_ Introduction

2_ Résultat du compte administratif 2023

3_ Section de fonctionnement

4_ Section d'investissement

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_027-DE
Reçu le 12/04/2024

1_ Introduction :

Le budget général porte les charges liées au fonctionnement des services supports du Syndicat composés comme suit au 1^{er} janvier 2024 :

Direction ➤ 2 agents (Directeur général & Directrice générale adjointe)

Affaires générales ➤ 4 agents (Commande publique, finances et Secrétariat général/assemblées)

Communication ➤ 2 agents, dont 1 apprenti

Ressources humaines ➤ 3 agents

Ainsi que celles liées à l'exécutif, composé du Président et de 6 Vice-Présidents.

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_027-DE
Reçu le 12/04/2024

2_ Résultats du compte administratif 2023 :

La balance, ci-dessous, reprend les réalisations de l'année et les reports de l'année N-1, ce qui permet de constituer le **résultat comptable de l'année 2023** :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS de l'EXERCICE	Section de fonctionnement	647 560,52 €	654 067,94 €	6 507,42 €
	Section d'investissement	- €	17 843,65 €	17 843,65 €
REPORTS de l'EXERCICE (N-1)	Section de fonctionnement	- €	15 255,29 €	
	Section d'investissement	- €	27 630,95 €	
Total réalisations + reports	Section de fonctionnement	647 560,52 €	669 323,23 €	21 762,71 €
	section d'investissement	- €	45 474,60 €	45 474,60 €
RESTES A REALISER A REPORTER		- €	- €	- €
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE d'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	647 560,52 €	669 323,23 €	21 762,71 €
	Section d'investissement	- €	45 474,60 €	45 474,60 €
TOTAL CUMULÉ		647 560,52 €	714 797,83 €	67 237,31 €

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_027-DE
Reçu le 12/04/2024

3_ Section de fonctionnement :

Comme envisagé au stade du budget, les **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** ont connu une évolution en 2023. Celle-ci reste toutefois modérée, la section de fonctionnement s'élève à **647 560,52€** (+ 18 k€ /CA 2022).

- > Les **charges à caractère général** (chap. 011) ont progressé de **22%**, passant de **82 408,36€ en 2022 à 100 635,94€ en 2023**. Plusieurs facteurs y concourent : la formation obligatoire des représentants du personnel, l'appui d'un bureau de recrutement spécialisé pour le poste du Directeur Général des Services et l'organisation des 70 ans du SIMER, réunissant les agents, les élus et les partenaires du Syndicat.
- > Les **charges de personnel** (chap. 012) ont quant à elles diminué de **3%**. Ainsi, elles s'élèvent à **479 341,07€ contre 496 493,55€ en 2022**. L'année 2023 a été une année particulière, puisque le Syndicat a fait face aux difficultés de recrutement connues des collectivités territoriales pour les métiers à expertise technique. Ainsi, le Directeur Général a intégré le Syndicat en août (poste qui était vacant depuis le : 01/11/2022) et le service du secrétariat général et de la commande publique a été renforcé en octobre, suite au départ de l'un de ses chargés de missions en décembre 2022.

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_027-DE
Reçu le 12/04/2024

3_ Section de fonctionnement (suite) :

- > **Les charges de gestion courante (chap. 65) enregistrent la plus forte hausse, 49 238,62€ contre 37 204,96 € en 2022.** Principalement pour deux raisons :
 - L'assujettissement des indemnités de fonctions des élus aux cotisations de sécurité sociale appliqué depuis janvier 2023,
 - La comptabilisation des dépenses liées aux droits d'utilisation et redevances des logiciels au chapitre 65 auparavant enregistré au chapitre 011.

- > **Les dotations aux amortissements (chap. 042) ont évolué de 13 647,81 € en 2022 à 17 843,65 €** sous l'effet des derniers investissements réalisés.

- > **Les dépenses de fonctionnement de ce budget ont été couvertes à 99% par les contributions des deux budgets annexes** (gestion des déchets et travaux publics). Elles se sont élevées à **644 764,11€**, en 2023.

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_027-DE
Reçu le 12/04/2024

3_ Section de fonctionnement (suite) :

> **Diverses recettes ont également été enregistrées, à hauteur de 9 303,83 €, dont pour les principales :**

- 908,77 € liés au fond de compensation du Supplément Familial de Traitement,
- 8 331,36 € issus des revenus de la location d'un bâtiment appartenant au SIMER.

4_ Section d'investissement :

> **Concernant la section d'investissement, aucune dépense n'a été réalisée en 2023.** Comme il avait été décidé lors du vote du budget, une consultation a été menée afin d'acquérir un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines, mais celle-ci s'est révélée infructueuse (absence d'offre).

> **Les dotations aux amortissements ont été constatées à hauteur de 17 843,65€.**

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_027-DE
Reçu le 12/04/2024



**BUDGET GENERAL [24400]
COMpte ADMINISTRATIF 2023 ET BUDGET PRIMITIF 2024**

SECTION de FONCTIONNEMENT / DEPENSES

M57 Chapitres /Articles	DESIGNATION	CA			BUDGETS & OB		BUDGET
		2021	2022	2023	BP 2023	OB 2024	2024
011	Charges à caractère général	69 850,29 €	82 408,36 €	100 635,94 €	108 000,00 €	87 900,00 €	99 500,00 €
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à amé.)	259,35 €	- €	300,00 €	- €	- €	- €
60611	Eau et assainissement	198,75 €	218,99 €	160,29 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
60612	Energie - Electricité	999,44 €	2 225,82 €	3 166,29 €	2 500,00 €	3 000,00 €	3 500,00 €
60622	Carburants	- €	- €	60,41 €	- €	200,00 €	500,00 €
60631	Fournitures d'entretien	- €	525,80 €	4,65 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
60632	Fournitures de petit équipement	31,49 €	59,90 €	675,28 €	500,00 €	500,00 €	900,00 €
6064	Fournitures administratives	629,49 €	1 481,76 €	3 961,36 €	1 000,00 €	5 200,00 €	5 200,00 €
6068	Autres matières et fournitures	- €	41,96 €	- €	500,00 €	500,00 €	1 200,00 €
611	Contrats de prestations de service	910,16 €	6 500,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
6132	Locations immobilières	- €	- €	- €	- €	- €	- €
615228	Autres bâtiments	- €	- €	- €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
61558	Maintenance - Autres biens mobiliers	287,00 €	- €	- €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
6156	Maintenance	33 275,72 €	37 097,98 €	42 198,69 €	40 000,00 €	38 000,00 €	36 000,00 €
6161	Assurances multirisques	- €	10 640,07 €	3 729,43 €	12 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
6262	Assurance obligatoire	6 370,88 €	- €	- €	- €	- €	- €
6168	Autres assurances	2 684,57 €	316,41 €	334,48 €	700,00 €	500,00 €	500,00 €
617	Etudes et recherches	- €	- €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €	6 000,00 €
6182	Documentation générale et technique	2 660,35 €	1 469,91 €	1 333,91 €	1 700,00 €	1 700,00 €	1 500,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	- €	1 050,00 €	5 150,00 €	6 100,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €
6188	Autres frais divers	250,00 €	250,00 €	250,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	- €	- €	- €	- €	- €	- €
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	- €	- €	- €	- €	- €	- €
62268	Autres honoraires, conseils...	- €	- €	- €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	- €	- €	- €	- €	- €	- €
6231	Annonces et insertions	5 280,00 €	- €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	3 957,45 €	335,55 €	10 026,70 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
6233	Foires et expositions	1 755,00 €	- €	1 975,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €
6234	Réceptions	297,86 €	5 604,47 €	1 412,19 €	900,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €
6236	Catalogues, imprimés et publications	- €	- €	26,42 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
6238	Divers	240,60 €	- €	- €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
6241	Transports de biens	12,00 €	- €	- €	200,00 €	- €	- €
6251	Voyages, déplacements et missions	- €	229,24 €	346,66 €	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €
6261	Frais d'affranchissement	144,00 €	660,99 €	- €	500,00 €	500,00 €	3 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	936,69 €	2 397,67 €	2 501,45 €	2 500,00 €	2 700,00 €	6 300,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	- €	- €	- €	- €	- €	2 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	- €	312,13 €	443,25 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
6281	Concours divers (cotisations)	657,71 €	157,71 €	157,71 €	800,00 €	500,00 €	800,00 €
62872	Au budget annexe et aux régies municipales	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
6288	Autres services extérieurs	- €	- €	- €	50,00 €	200,00 €	200,00 €
63512	Taxes foncières	- €	2 832,00 €	2 421,77 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres org.)	11,78 €	- €	- €	50,00 €	- €	- €
12	Charges de personnel et frais assimilés	451 182,92 €	496 493,55 €	479 341,07 €	513 500,00 €	600 000,00 €	621 000,00 €
6218	Autres personnel extérieur	8 907,93 €	- €	- €	- €	- €	36 000,00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	1 207,95 €	513,55 €	241,23 €	450,00 €	300,00 €	300,00 €
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	6 616,51 €	5 530,15 €	5 193,93 €	5 700,00 €	6 900,00 €	6 600,00 €
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	724,75 €	810,48 €	770,84 €	900,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
64111	Rémunération principale	236 400,98 €	265 014,14 €	176 977,09 €	207 000,00 €	217 000,00 €	207 000,00 €
64112	Suppl. familial de traitement et indem. de rés.	7 857,96 €	7 018,65 €	2 823,03 €	3 500,00 €	3 600,00 €	3 400,00 €
64113	NBI	- €	- €	3 325,64 €	4 250,00 €	5 100,00 €	4 500,00 €
64118	Indemnités des titulaires	- €	- €	83 407,47 €	85 500,00 €	94 500,00 €	95 000,00 €
64131	Rémunération (personnel non-titulaire)	46 766,53 €	44 975,04 €	35 292,21 €	35 850,00 €	52 500,00 €	47 000,00 €
64132	Suppl. familial de traitement (non-titulaire)	- €	- €	505,05 €	- €	1 400,00 €	1 400,00 €
64138	Autres indemnités (personnel non-titulaire)	- €	- €	14 112,00 €	4 500,00 €	28 000,00 €	33 000,00 €
64168	Autres emplois d'insertions (emplois aidés)	- €	16 150,78 €	1 709,32 €	1 750,00 €	- €	- €
6417	Apprentis - rémunérations	- €	1 141,71 €	6 263,00 €	10 000,00 €	9 500,00 €	14 500,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	47 961,49 €	48 435,30 €	41 439,20 €	40 500,00 €	56 400,00 €	51 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	54 461,44 €	60 730,92 €	60 973,56 €	69 000,00 €	76 500,00 €	74 000,00 €
6454	Cotisations ASSEDI	1 891,74 €	2 477,43 €	2 093,22 €	2 100,00 €	3 500,00 €	3 300,00 €
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 942,55 €	5 415,40 €	5 952,28 €	6 000,00 €	6 800,00 €	6 000,00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	32 443,09 €	36 545,00 €	36 757,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	- €	1 235,00 €	680,00 €	500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
6478	Autres charges sociales diverses	- €	- €	825,00 €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	51 706,32 €	37 204,96 €	49 238,62 €	60 550,00 €	69 500,00 €	73 000,00 €
65311	Indemnités de fonction des élus	37 825,71 €	34 021,52 €	36 697,52 €	37 500,00 €	37 250,00 €	37 250,00 €
65312	Frais de mission et de déplacement des élus	- €	248,46 €	1 016,77 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
65313	Cotisations retraite des élus	1 796,40 €	1 686,52 €	1 769,21 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
65314	Cotisation de sécurité sociale - part patronale	- €	- €	6 559,55 €	6 500,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
6558	Autres contributions obligatoires (FIFPHP)	10 582,50 €	- €	553,50 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
65748	Subvention de fonctionnement autres personnes privées	- €	- €	200,00 €	200,00 €	225,00 €	200,00 €
65811	Droits d'urbanisme	1 500,00 €	1 247,64 €	- €	1 800,00 €	- €	- €
65816	Autres droits d'utilisation (redevance, brevets, logiciels)	- €	- €	2 439,64 €	- €	10 500,00 €	14 000,00 €
083842	Frais de fonctionnement	- €	- €	- €	500,00 €	475,00 €	500,00 €
65988	Autres charges de gestion courante	1,71 €	0,82 €	2,43 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
66	Charges financières	- €	190,68 €	501,24 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
66141	Intérêts réglés à l'échéance	- €	- €	- €	- €	- €	- €

6615	Intérêts ligne de trésorerie	- €	190,68 €	501,24 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	170,00 €	133,00 €	33,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- €	- €	- €	170,00 €	133,00 €	33,00 €
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 332,79 €	13 647,81 €	17 843,65 €	17 844,00 €	16 967,00 €	16 967,00 €
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	10 332,79 €	13 647,81 €	17 843,65 €	17 844,00 €	16 967,00 €	16 967,00 €
002	Déficit de fonctionnement reporté	- €	- €	- €	- €	- €	- €
002	Déficit de fonctionnement reporté	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL		583 072,32 €	629 945,36 €	647 560,52 €	701 064,00 €	775 500,00 €	811 500,00 €

SECTION de FONCTIONNEMENT / RECETTES

M57 Chapitres /Articles	DESIGNATION	CA			BUDGETS & OB		BUDGET
		2021	2022	2023	BP 2023	OB 2024	2024
013	Atténuations de charges	0,04 €	13 848,42 €	970,77 €	3 500,00 €	- €	497,29 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,04 €	13 845,32 €	908,77 €	3 500,00 €	- €	497,29 €
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	- €	3,10 €	62,00 €	- €	- €	- €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	575 400,33 €	620 383,39 €	644 764,11 €	673 968,71 €	766 760,00 €	780 400,00 €
70841	Aux budgets annexes et aux régies munic.	451 182,88 €	524 951,69 €	524 034,47 €	545 000,00 €	658 250,00 €	678 800,00 €
70871	Par la collectivité de rattachement	124 217,45 €	95 431,70 €	120 729,64 €	128 968,71 €	108 510,00 €	101 600,00 €
75	Autres produits de gestion courante	7 644,29 €	7 868,24 €	8 333,06 €	8 340,00 €	8 740,00 €	8 840,00 €
752	Revenus des immeubles	7 642,20 €	7 685,04 €	8 331,36 €	8 330,00 €	8 740 €	8 840 €
75888	Autres produits divers de gestion	2,09 €	183,20 €	1,70 €	10,00 €	- €	- €
76	Produits financiers	27,66 €	29,50 €	- €	- €	- €	- €
761	Produits de participations	27,66 €	29,50 €	- €	- €	- €	- €
7688	Autres produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €	- €	- €
773	Mandats annulés	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2	Excédent de fonctionnement reporté	- €	- €	- €	15 255,29 €	- €	21 762,71 €
2	Excédent de fonctionnement reporté	- €	- €	- €	15 255,29 €	- €	21 762,71 €
TOTAL GENERAL		583 072,32 €	642 129,55 €	654 067,94 €	701 064,00 €	775 500,00 €	811 500,00 €
RESULTAT DE L'ANNEE		- €	12 184,19 €	6 507,42 €	- €	- €	- €

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_027-DE
Reçu le 12/04/2024

BUDGET GENERAL
COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION d'INVESTISSEMENT/DEPENSES

M57 Chapitres /Articles	DESIGNATION	CA		CA	BUDGETS	
		2021	2022	2023	2023	2024
20	Immobilisations incorporelles	1 419,92 €	1 573,62 €	- €	41 974,95 €	54 000,00 €
2031	Frais d'études	- €	- €	- €	1 000,00 €	7 000,00 €
2051	Concessions et droits similaires	1 419,92 €	1 573,62 €	- €	40 974,95 €	47 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	10 648,26 €	16 576,93 €	- €	3 500,00 €	8 441,60 €
217838	Autre matériel informatique	8 360,55 €	12 085,93 €	- €	1 500,00 €	3 000,00 €
217848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 287,71 €	4 491,00 €	- €	1 000,00 €	3 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	- €	- €	- €	1 000,00 €	2 441,60 €
001	Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €
001	Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL GENERAL	12 068,18 €	18 150,55 €	- €	45 474,95 €	62 441,60 €

SECTION d'INVESTISSEMENT/RECETTES

M57 Chapitres /Articles	DESIGNATION	CA		CA	BUDGET PRIMITIF	
		2021	2022	2023	2023	2024
001	Excédent d'investissement reporté	- €	- €	- €	27 630,95 €	45 474,60 €
16	Emprunts et dettes assimilés	- €	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 332,79 €	13 647,81 €	17 843,65 €	17 844,00 €	16 967,00 €
2805	Concessions et droits similaires	166,10 €	696,56 €	1 490,60 €	1 490,60 €	794,00 €
281321	Immeubles de rapport	7 079,26 €	7 079,26 €	7 079,26 €	7 079,30 €	7 079,30 €
281838	Autres matériels informatiques	2 916,14 €	5 471,93 €	8 424,63 €	8 424,80 €	8 415,70 €
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	171,29 €	400,06 €	849,16 €	849,30 €	678,00 €
	TOTAL GENERAL	10 332,79 €	13 647,81 €	17 843,65 €	45 474,95 €	62 441,60 €
	RESULTAT DE L'ANNEE	- 1 735,39 €	- 4 502,74 €	17 843,65 €	- €	- €

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_027-DE
Reçu le 12/04/2024



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
POUR L'EQUIPEMENT RURAL

Siège social : 31, rue des Clavières / B.P n°60040
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05.49.91.11.90 📠 05.49.91.62.66

COMITE SYNDICAL du 29 mars 2024 Assemblée Générale

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

**N°C20240329_028 : Versement d'une subvention à l'organisation syndicale
« Force Ouvrière »**

Date de la convocation : 15 mars 2024	Nombre de délégués en exercice : 194	Pour :
Date d'affichage : 12 avril 2024	Nombre de présents : 101	Contre :
Secrétaire de séance : Xavier MONNAIS	Nombre de pouvoirs : 6	Abstention(s) :
Secrétaire auxiliaire : Nathalie MARTIN	Nombre de votants : 107	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille vingt-quatre à quatorze heures et trente minutes, les membres de l'Assemblée Générale du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural se sont réunis en session ordinaire, à la Salle des Fêtes « Michel MAUPIN » à Lussac-les-Châteaux, sous la Présidence de Monsieur Patrick ROYER.

Présents :

Président : ROYER Patrick

Vice-Présidents : AZIHARI Evelyne – BEAUJANEAU Gilbert – CHABAUD Justine – CHARRIER Patrick – COLAS Josette – TEXIER Frédéric

Membres du Comité :

ABAUX Brigitte – APPOLINAIRE Emmanuel – AUDOUX François – BARDET Alain – BARON Jean-Pierre – BASTIERE Virginie – BATLLE Jean-Pierre – BAUDOIN Victor – BAUVAIS Claudie – BLANCHET Bernard – BONNET André – BOSSEBOEUF Jean-Claude – BREGEARD Lionel – BREGEAUD Louis – BREGEON Pascal – BUJAULT Jean – CATHELIN Alain – CHARTRIN Noémie – CHAUVERGNE Philippe – CHEBASSIER Joël – CHEMIN Dominique – CHEVAIS Claudine – CLEMENT Laurent – COCQUEMAS Alain – COUEGNAS Liliane – COURAULT Bruno – COUSIN Serge – DAUBISSE Patrick – DAVIAUD Claude – DAVID Daniel – DECHATRE Daniel – DEJOLLAT Daniel – DESROSES Marie-Renée – DUTAULT Patrick – FAIDEAU Pascal – FAITY Joël – FROMENTEAU Michel – GABARD Jean-Pierre – GAUTHIER Jean-Claude – GEORGES Alain – GERMANAUD Franck – GIRARDEAU Jules – GORIN Claudine – GRIMAUD Serge – GROLLIER Louis-Marie – GUILLON Alain – GUITTON Marie – HABERAJTER Patrick – HAQUET Lydia – JALADEAU Gilbert – JEAN Gisèle – LATU Roland – LEFEVRE Gérard – MAGNON Bernadette – MAILLET Alain – MAILLET Hugues – MARTIN Christophe – MARTINIERE Pierre – MASSE Thomas – MELON Jean-Pierre – MINOT Patrick – MONNAIS Xavier – MORILLON Gérard – MOULIN Denis – MULTEAU Gilles – OUISTE Jean-René – PERIVIER Joël – PERRIN Thierry – PEYRAT Alain – PLACENT Jacques – PLAISIER Samuel – PORTE Michel – PUYDUPIN Bruno – RAIMBERT Christèle – REIX Jean-Paul – REVERDY Philippe – RIOULT Christine – ROBIN Xavier – RODIER Jeanine – ROLLE-MILAGUET Thierry – SAVARD Bernard – SCHERHAG Jacques – SIMON Valérie – SIROT Dominique – SIROT Régis – SURREAU Jacky – TABUTEAU Jean-Pierre – TANGUY Jacques – TERRANOVA Jean-Luc – THIMONIER Daniel – TRIQUET David – VARESCON Jean-Charles – VAUZELLE Flavien – VINCENT Jacques

Pouvoirs :

De BEAUVAILLET Franck à COURAULT Bruno – De COUROT Jean-Yves à TRIQUET David – De GARDANNE Patrick à SIMON Valérie – De GRANGEON Jacky à MULTEAU Gilles – De ROUET Didier à CHARRIER Patrick – De RENAUD Edouard à ROYER Patrick

086-258600493-20240329-C20240329_28B-DE
Reçu le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024

**N° C20240329_028 : Versement d'une subvention à l'organisation syndicale
« Force Ouvrière »**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9,
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Equipement Rural,
- Vu** le décret n°85-397 du 3 avril 1985 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale.
- Vu** la délibération du Comité Syndical N°C20230405_031 en date du 5 avril 2023 autorisant le versement d'une première subvention.

Le Président présente le rapport suivant :


Il est rappelé que conformément au décret n°85-397 du 2 avril 1985, le SIMER met à disposition du syndicat Force Ouvrière une partie d'un bâtiment annexe situé Place de la Victoire à Montmorillon, ainsi que les équipements utiles à l'exercice de l'activité syndicale (mobilier, téléphone ...).

L'année passée, afin de couvrir une partie de ses frais de fonctionnement (assurance), l'organisation syndicale FO avait sollicité auprès du SIMER une demande de subvention à hauteur de 200 €. Cette demande avait été approuvée lors de la séance de l'assemblée générale du 5 avril 2023.

Au titre de l'année 2024, celle-ci renouvelle sa demande pour un montant de subvention identique.

Dès lors, le Comité décide :

- > **D'approuver le versement d'une subvention de 200 € à l'organisation syndicale Force Ouvrière. Etant précisé que celui-ci devra présenter au SIMER un rapport détaillant l'utilisation de la subvention sollicitée.**
- > **D'inscrire les crédits afférents au budget primitif 2024.**

Le Président,

Le Président
Patrick BOYER



AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_28B-DE
Reçu le 12/04/2024
Publié le 12/04/2024



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
POUR L'EQUIPEMENT RURAL

Siège social : 31, rue des Clavières / B.P n°60040
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05.49.91.11.90 📠 05.49.91.62.66

COMITE SYNDICAL du 29 mars 2024 Assemblée Générale

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

N°C20240329_029 : Vote du budget général pour l'année 2024

Date de la convocation : 15 mars 2024 Date d'affichage : 12 avril 2024 Secrétaire de séance : Xavier MONNAIS Secrétaire auxiliaire : Nathalie MARTIN	Nombre de délégués en exercice : 194 Nombre de présents : 101 Nombre de pouvoirs : 6 Nombre de votants : 107	Pour : Contre : Abstention(s) : A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	--

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille vingt-quatre à quatorze heures et trente minutes, les membres de l'Assemblée Générale du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural se sont réunis en session ordinaire, à la Salle des Fêtes « Michel MAUPIN » à Lussac-les-Châteaux, sous la Présidence de Monsieur Patrick ROYER.

Présents :

Président : ROYER Patrick

Vice-Présidents : AZIHARI Evelyne – BEAUJANEAU Gilbert – CHABAUD Justine – CHARRIER Patrick – COLAS Josette – TEXIER Frédéric

Membres du Comité :

ABAUX Brigitte – APPOLINAIRE Emmanuel – AUDOUX François – BARDET Alain – BARON Jean-Pierre – BASTIERE Virginie – BATLLE Jean-Pierre – BAUDOIN Victor – BAUVAIS Claudie – BLANCHET Bernard – BONNET André – BOSSEBOEUF Jean-Claude – BREGEARD Lionel – BREGEAUD Louis – BREGEON Pascal – BUJAULT Jean – CATHELIN Alain – CHARTRIN Noémie – CHAUVERGNE Philippe – CHEBASSIER Joël – CHEMIN Dominique – CHEVAIS Claudine – CLEMENT Laurent – COCQUEMAS Alain – COUEGNAS Liliane – COURAULT Bruno – COUSIN Serge – DAUBISSE Patrick – DAVIAUD Claude – DAVID Daniel – DECHATRE Daniel – DEJOLLAT Daniel – DESROSES Marie-Renée – DUTAULT Patrick – FAIDEAU Pascal – FAITY Joël – FROMENTEAU Michel – GABARD Jean-Pierre – GAUTHIER Jean-Claude – GEORGES Alain – GERMANAUD Franck – GIRARDEAU Jules – GORIN Claudine – GRIMAUD Serge – GROLLIER Louis-Marie – GUILLON Alain – GUITTON Marie – HABERAJTER Patrick – HAQUET Lydia – JALADEAU Gilbert – JEAN Gisèle – LATU Roland – LEFEVRE Gérard – MAGNON Bernadette – MAILLET Alain – MAILLET Hugues – MARTIN Christophe – MARTINIERE Pierre – MASSE Thomas – MELON Jean-Pierre – MINOT Patrick – MONNAIS Xavier – MORILLON Gérard – MOULIN Denis – MULTEAU Gilles – OUISTE Jean-René – PERIVIER Joël – PERRIN Thierry – PEYRAT Alain – PLACENT Jacques – PLAISIER Samuel – PORTE Michel – PUYDUPIN Bruno – RAIMBERT Christèle – REIX Jean-Paul – REVERDY Philippe – RIOULT Christine – ROBIN Xavier – RODIER Jeanine – ROLLE-MILAGUET Thierry – SAVARD Bernard – SCHERHAG Jacques – SIMON Valérie – SIROT Dominique – SIROT Régis – SURREAU Jacky – TABUTEAU Jean-Pierre – TANGUY Jacques – TERRANOVA Jean-Luc – THIMONIER Daniel – TRIQUET David – VARESCON Jean-Charles – VAUZELLE Flavien – VINCENT Jacques

Pouvoirs :

De BEAUVALLET Franck à COURAULT Bruno – De COUROT Jean-Yves à TRIQUET David – De GARDA-FLIP Nelly à SIMON Valérie – De GRANGEON Jacky à MULTEAU Gilles – De ROUET Didier à CHARRIER Patrick – De RENAUD Edouard à ROYER Patrick

086-258600493-20240329-C20240329_029-DE
Reçu le 12/04/2024

N° C20240329_029 : Vote du budget général pour l'année 2024

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9, L.1612-2 à L1612-11,
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural.

Le Président présente le rapport suivant :

Avant de procéder au vote du **budget primitif pour l'année 2024**, il convient d'examiner le **rapport de présentation joint en annexes**

Ainsi, après exposé dudit rapport, le Comité décide :

- > D'adopter le budget primitif 2024 tel que présenté dont les sections de fonctionnement et d'investissement peuvent être synthétisées de la façon suivante :**

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés	811 500,00 €	789 737,29 €
REPORTS	002_Résultat de fonctionnement reporté	- €	21 762,71 €
Total 1 _ section de fonctionnement		811 500,00 €	811 500,00 €
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés	62 441,60 €	16 967,00 €
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	001_Résultat d'investissement reporté	- €	45 474,60 €
Total 2 _ section d'investissement		62 441,60 €	62 441,60 €
TOTAL BUDGET 2024 (1 + 2)		873 941,60 €	873 941,60 €

Le Président,

Patrick ROYER


AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_029-DE
Reçu le 12/04/2024



- BUDGET GENERAL -

RAPPORT DU BUDGET PRIMITIF 2024

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_029-DE
Reçu le 12/04/2024

Rapport du budget primitif 2024

SOMMAIRE :

- 1_ Vue générale du projet de budget 2024**
- 2_ Prévisions de dépenses et de recettes de fonctionnement**
- 3_ Présentation des investissements projetés pour 2024**

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_029-DE
Reçu le 12/04/2024

1_ Vue générale du projet de budget 2024 :

En **section de fonctionnement**, le projet de budget **s'équilibrerait à 811 500 €**, dont 21 762,71 € d'excédent reporté (002), soit une évolution de 11 % par rapport au BP 2023 (+ 110 k€).

Quant à la **section d'investissement**, elle **s'équilibrerait à hauteur de 62 441,60 €**, dont 45 474,60 € d'excédent reporté (001).

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés	811 500,00 €	789 737,29 €
REPORTS	002_Résultat de fonctionnement reporté	- €	21 762,71 €
Total 1 _ section de fonctionnement		811 500,00 €	811 500,00 €
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés	62 441,60 €	16 967,00 €
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	001_Résultat d'investissement reporté	- €	45 474,60 €
Total 2 _ section d'investissement		62 441,60 €	62 441,60 €
TOTAL BUDGET 2024 (1 + 2)		873 941,60 €	873 941,60 €

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_029-DE
Reçu le 12/04/2024

2_ Prévisions de dépenses et de recettes de fonctionnement :

■ En dépenses et en comparaison avec le BP 2023 :

- Les **charges à caractère général** (chap. 011) **seraient en diminution de 8 500 €, passant ainsi de 108 000 € à 99 500 €**. Cette dernière se motive d'une part, par la non-reconduction des crédits alloués en 2023 pour faire appel à un cabinet de recrutement et d'autre part, en raison d'un glissement de crédits des dépenses liées aux droits d'utilisation des logiciels (chap. 65).
- Les **charges de personnel** (chap. 012) **sont estimées à 621 000 €, soit une hausse de 107,5 k€** pour tenir compte :
 - De l'avancement de carrière des agents et de la revalorisation des rémunérations dans la fonction publique suite aux mesures gouvernementales en faveur du pouvoir d'achat en janvier 2024 ;
 - Du coût annuel de l'emploi de la chargée du secrétariat général et de la commande publique et de l'emploi du Directeur Général des Services du Syndicat. En 2023, ces postes n'avaient été budgétés que pour une partie de l'année au regard des procédures de recrutement qui étaient en cours ;
 - De l'éventuel rémunération d'un alternant QHSE à compter de septembre.

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_029-DE
Reçu le 12/04/2024

2_ Prévisions de dépenses et de recettes de fonctionnement :

- **Les charges de gestion courante (chap. 65) seraient en hausse de 12,45 k€ et se porteraient à 73 000€ prenant en considération :**
 - Le maintien des prévisions de la contribution versée au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, qui varie chaque année en fonction des recrutements effectués dans l'année N-1 et/ou des achats que le Syndicat effectue auprès d'ateliers employant des personnes handicapées (2023 : 553 €, 2022 : 0 € et 2021 : 10 580 €);
 - L'enregistrement des redevances, licences des logiciels à l'article 65818_Autres droits d'utilisations informatiques, en lieu et place de l'article 6156_Maintenance. Ce poste de dépenses comptabilisera les droits pour les logiciels métiers de la comptabilité, des ressources humaines (COSOLUCE), des marchés publics (I3P) ainsi que les solutions interservices pour les droits ZOOM Vidéo, Adobe ou encore l'hébergement du site internet;
 - Le renouvellement de la subvention versée à l'organisation syndicale de la Force Ouvrière pour couvrir en partie ses frais de fonctionnement, notamment ceux liés à l'assurance des locaux.
- **Les dotations aux amortissements (chap. 042) présenteraient une légère diminution et s'élèveraient à 16 967€ contre 17 844€ au BP 2023.**

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_029-DE
Reçu le 12/04/2024

2_ Prévisions de dépenses et de recettes de fonctionnement :

- **En recettes**, le projet de budget est construit sur les prévisions suivantes :
 - **Les remboursements de frais opérés par les deux autres budgets** (gestion des déchets & travaux publics) au titre des charges de personnels (services supports) et des autres charges de fonctionnement à hauteur de **780 400 €** ;
 - **Les revenus provenant de la location de l'immeuble appartenant au Syndicat** : **8 840 €** ;
 - **Du fond de compensation du Supplément Familial de Traitement** pour **497,29€** ;
 - **L'excédent de fonctionnement reporté** de **21 762,71€**.

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_029-DE
Reçu le 12/04/2024

3_Présentation des investissements projetés pour 2024 :

- **Concernant la section d'investissement pour 2024, les dotations aux amortissements (16 967€) et les excédents reportés (45 474,60 €) permettraient d'autofinancer les acquisitions projetées, à savoir :**
 - L'acquisition d'un logiciel métier carrière/paie et de gestion comptable et financière pour 47 000 € et les frais d'études qui y seraient liés pour 7000 €, soit un montant total de 54 000 €;
 - Le renouvellement de matériels informatiques : 3 000 €;
 - L'acquisition de mobiliers : 3 000 €;
 - Divers petits investissements : 2 441,60 €.

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_029-DE
Reçu le 12/04/2024



**BUDGET GENERAL [24400]
COMpte ADMINISTRATIF 2023 ET BUDGET PRIMITIF 2024**

SECTION de FONCTIONNEMENT / DEPENSES

M57 Chapitres /Articles	DESIGNATION	CA			BUDGETS & OB		BUDGET
		2021	2022	2023	BP 2023	OB 2024	2024
011	Charges à caractère général	69 850,29 €	82 408,36 €	100 635,94 €	108 000,00 €	87 900,00 €	99 500,00 €
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à amé.)	259,35 €	- €	300,00 €	- €	- €	- €
60611	Eau et assainissement	198,75 €	218,99 €	160,29 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
60612	Energie - Electricité	999,44 €	2 225,82 €	3 166,29 €	2 500,00 €	3 000,00 €	3 500,00 €
60622	Carburants	- €	- €	60,41 €	- €	200,00 €	500,00 €
60631	Fournitures d'entretien	- €	525,80 €	4,65 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
60632	Fournitures de petit équipement	31,49 €	59,90 €	675,28 €	500,00 €	500,00 €	900,00 €
6064	Fournitures administratives	629,49 €	1 481,76 €	3 961,36 €	1 000,00 €	5 200,00 €	5 200,00 €
6068	Autres matières et fournitures	- €	41,96 €	- €	500,00 €	500,00 €	1 200,00 €
611	Contrats de prestations de service	910,16 €	6 500,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
6132	Locations immobilières	- €	- €	- €	- €	- €	- €
615228	Autres bâtiments	- €	- €	- €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
61558	Maintenance - Autres biens mobiliers	287,00 €	- €	- €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
6156	Maintenance	33 275,72 €	37 097,98 €	42 198,69 €	40 000,00 €	38 000,00 €	36 000,00 €
6161	Assurances multirisques	- €	10 640,07 €	3 729,43 €	12 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
6262	Assurance obligatoire	6 370,88 €	- €	- €	- €	- €	- €
6168	Autres assurances	2 684,57 €	316,41 €	334,48 €	700,00 €	500,00 €	500,00 €
617	Etudes et recherches	- €	- €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €	6 000,00 €
6182	Documentation générale et technique	2 660,35 €	1 469,91 €	1 333,91 €	1 700,00 €	1 700,00 €	1 500,00 €
6184	Versements à des organismes de formation	- €	1 050,00 €	5 150,00 €	6 100,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €
6188	Autres frais divers	250,00 €	250,00 €	250,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	- €	- €	- €	- €	- €	- €
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	- €	- €	- €	- €	- €	- €
62268	Autres honoraires, conseils...	- €	- €	- €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	- €	- €	- €	- €	- €	- €
6231	Annonces et insertions	5 280,00 €	- €	- €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	3 957,45 €	335,55 €	10 026,70 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
6233	Foires et expositions	1 755,00 €	- €	1 975,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €
6234	Réceptions	297,86 €	5 604,47 €	1 412,19 €	900,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €
6236	Catalogues, imprimés et publications	- €	- €	26,42 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
6238	Divers	240,60 €	- €	- €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
6241	Transports de biens	12,00 €	- €	- €	200,00 €	- €	- €
6251	Voyages , déplacements et missions	- €	229,24 €	346,66 €	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €
6261	Frais d'affranchissement	144,00 €	660,99 €	- €	500,00 €	500,00 €	3 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	936,69 €	2 397,67 €	2 501,45 €	2 500,00 €	2 700,00 €	6 300,00 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	- €	- €	- €	- €	- €	2 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	- €	312,13 €	443,25 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
6281	Concours divers (cotisations)	657,71 €	157,71 €	157,71 €	800,00 €	500,00 €	800,00 €
62872	Au budget annexe et aux régies municipales	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
6288	Autres services extérieurs	- €	- €	- €	50,00 €	200,00 €	200,00 €
63512	Taxes foncières	- €	2 832,00 €	2 421,77 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres org.)	11,78 €	- €	- €	50,00 €	- €	- €
12	Charges de personnel et frais assimilés	451 182,92 €	496 493,55 €	479 341,07 €	513 500,00 €	600 000,00 €	621 000,00 €
6218	Autres personnel extérieur	8 907,93 €	- €	- €	- €	- €	36 000,00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	1 207,95 €	513,55 €	241,23 €	450,00 €	300,00 €	300,00 €
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	6 616,51 €	5 530,15 €	5 193,93 €	5 700,00 €	6 900,00 €	6 600,00 €
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rémunér.	724,75 €	810,48 €	770,84 €	900,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
64111	Rémunération principale	236 400,98 €	265 014,14 €	176 977,09 €	207 000,00 €	217 000,00 €	207 000,00 €
64112	Suppl. familial de traitement et indem. de rés.	7 857,96 €	7 018,65 €	2 823,03 €	3 500,00 €	3 600,00 €	3 400,00 €
64113	NBI	- €	- €	3 325,64 €	4 250,00 €	5 100,00 €	4 500,00 €
64118	Indemnités des titulaires	- €	- €	83 407,47 €	85 500,00 €	94 500,00 €	95 000,00 €
64131	Rémunération (personnel non-titulaire)	46 766,53 €	44 975,04 €	35 292,21 €	35 850,00 €	52 500,00 €	47 000,00 €
64132	Suppl. familial de traitement (non-titulaire)	- €	- €	505,05 €	- €	1 400,00 €	1 400,00 €
64138	Autres indemnités (personnel non-titulaire)	- €	- €	14 112,00 €	4 500,00 €	28 000,00 €	33 000,00 €
64168	Autres emplois d'insertions (emplois aidés)	- €	16 150,78 €	1 709,32 €	1 750,00 €	- €	- €
6417	Apprentis - rémunérations	- €	1 141,71 €	6 263,00 €	10 000,00 €	9 500,00 €	14 500,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	47 961,49 €	48 435,30 €	41 439,20 €	40 500,00 €	56 400,00 €	51 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	54 461,44 €	60 730,92 €	60 973,56 €	69 000,00 €	76 500,00 €	74 000,00 €
6454	Cotisations ASSEDIC	1 891,74 €	2 477,43 €	2 093,22 €	2 100,00 €	3 500,00 €	3 300,00 €
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 942,55 €	5 415,40 €	5 952,28 €	6 000,00 €	6 800,00 €	6 000,00 €
6458	Cotisations aux organismes sociaux	32 443,09 €	36 545,00 €	36 757,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	- €	1 235,00 €	680,00 €	500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
6478	Autres charges sociales diverses	- €	- €	825,00 €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	51 706,32 €	37 204,96 €	49 238,62 €	60 550,00 €	69 500,00 €	73 000,00 €
65311	Indemnités de fonction des élus	37 825,71 €	34 021,52 €	36 697,52 €	37 500,00 €	37 250,00 €	37 250,00 €
65312	Frais de mission et de déplacement des élus	- €	248,46 €	1 016,77 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
65313	Cotisations retraite des élus	1 796,40 €	1 686,52 €	1 769,21 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
65314	Cotisation de sécurité sociale - part patronale	- €	- €	6 559,55 €	6 500,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
6558	Autres contributions obligatoires (FIFPHP)	10 582,50 €	- €	553,50 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
65748	Subvention de fonctionnement autres personnes privées	- €	- €	200,00 €	200,00 €	225,00 €	200,00 €
65811	Droits d'urbanisme	1 500,00 €	1 247,64 €	- €	1 800,00 €	- €	- €
65816	Autres droits d'utilisation (redevance, brevets, logiciels)	- €	- €	2 439,64 €	- €	10 500,00 €	14 000,00 €
083842	Frais de fonctionnement	- €	- €	- €	500,00 €	475,00 €	500,00 €
65988	Autres charges de gestion courante	1,71 €	0,82 €	2,43 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
66	Charges financières	- €	190,68 €	501,24 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
66141	Intérêts réglés à l'échéance	- €	- €	- €	- €	- €	- €

6615	Intérêts ligne de trésorerie	- €	190,68 €	501,24 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €	- €	- €	170,00 €	133,00 €	33,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- €	- €	- €	170,00 €	133,00 €	33,00 €
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 332,79 €	13 647,81 €	17 843,65 €	17 844,00 €	16 967,00 €	16 967,00 €
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	10 332,79 €	13 647,81 €	17 843,65 €	17 844,00 €	16 967,00 €	16 967,00 €
002	Déficit de fonctionnement reporté	- €	- €	- €	- €	- €	- €
002	Déficit de fonctionnement reporté	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL		583 072,32 €	629 945,36 €	647 560,52 €	701 064,00 €	775 500,00 €	811 500,00 €

SECTION de FONCTIONNEMENT / RECETTES

M57 Chapitres /Articles	DESIGNATION	CA			BUDGETS & OB		BUDGET
		2021	2022	2023	BP 2023	OB 2024	2024
013	Atténuations de charges	0,04 €	13 848,42 €	970,77 €	3 500,00 €	- €	497,29 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,04 €	13 845,32 €	908,77 €	3 500,00 €	- €	497,29 €
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Prévoyance	- €	3,10 €	62,00 €	- €	- €	- €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	575 400,33 €	620 383,39 €	644 764,11 €	673 968,71 €	766 760,00 €	780 400,00 €
70841	Aux budgets annexes et aux régies munic.	451 182,88 €	524 951,69 €	524 034,47 €	545 000,00 €	658 250,00 €	678 800,00 €
70871	Par la collectivité de rattachement	124 217,45 €	95 431,70 €	120 729,64 €	128 968,71 €	108 510,00 €	101 600,00 €
75	Autres produits de gestion courante	7 644,29 €	7 868,24 €	8 333,06 €	8 340,00 €	8 740,00 €	8 840,00 €
752	Revenus des immeubles	7 642,20 €	7 685,04 €	8 331,36 €	8 330,00 €	8 740 €	8 840 €
75888	Autres produits divers de gestion	2,09 €	183,20 €	1,70 €	10,00 €	- €	- €
76	Produits financiers	27,66 €	29,50 €	- €	- €	- €	- €
761	Produits de participations	27,66 €	29,50 €	- €	- €	- €	- €
7688	Autres produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €	- €	- €
773	Mandats annulés	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2	Excédent de fonctionnement reporté	- €	- €	- €	15 255,29 €	- €	21 762,71 €
2	Excédent de fonctionnement reporté	- €	- €	- €	15 255,29 €	- €	21 762,71 €
TOTAL GENERAL		583 072,32 €	642 129,55 €	654 067,94 €	701 064,00 €	775 500,00 €	811 500,00 €
RESULTAT DE L'ANNEE		- €	12 184,19 €	6 507,42 €	- €	- €	- €

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_029-DE
Reçu le 12/04/2024

BUDGET GENERAL
COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION d'INVESTISSEMENT/DEPENSES

M57 Chapitres /Articles	DESIGNATION	CA		CA	BUDGETS	
		2021	2022	2023	2023	2024
20	Immobilisations incorporelles	1 419,92 €	1 573,62 €	- €	41 974,95 €	54 000,00 €
2031	Frais d'études	- €	- €	- €	1 000,00 €	7 000,00 €
2051	Concessions et droits similaires	1 419,92 €	1 573,62 €	- €	40 974,95 €	47 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	10 648,26 €	16 576,93 €	- €	3 500,00 €	8 441,60 €
217838	Autre matériel informatique	8 360,55 €	12 085,93 €	- €	1 500,00 €	3 000,00 €
217848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 287,71 €	4 491,00 €	- €	1 000,00 €	3 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	- €	- €	- €	1 000,00 €	2 441,60 €
001	Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €
001	Déficit d'investissement reporté	- €	- €	- €	- €	- €
	TOTAL GENERAL	12 068,18 €	18 150,55 €	- €	45 474,95 €	62 441,60 €

SECTION d'INVESTISSEMENT/RECETTES

M57 Chapitres /Articles	DESIGNATION	CA		CA	BUDGET PRIMITIF	
		2021	2022	2023	2023	2024
001	Excédent d'investissement reporté	- €	- €	- €	27 630,95 €	45 474,60 €
16	Emprunts et dettes assimilés	- €	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 332,79 €	13 647,81 €	17 843,65 €	17 844,00 €	16 967,00 €
2805	Concessions et droits similaires	166,10 €	696,56 €	1 490,60 €	1 490,60 €	794,00 €
281321	Immeubles de rapport	7 079,26 €	7 079,26 €	7 079,26 €	7 079,30 €	7 079,30 €
281838	Autres matériels informatiques	2 916,14 €	5 471,93 €	8 424,63 €	8 424,80 €	8 415,70 €
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	171,29 €	400,06 €	849,16 €	849,30 €	678,00 €
	TOTAL GENERAL	10 332,79 €	13 647,81 €	17 843,65 €	45 474,95 €	62 441,60 €
	RESULTAT DE L'ANNEE	- 1 735,39 €	- 4 502,74 €	17 843,65 €	- €	- €

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_029-DE
Reçu le 12/04/2024



SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
POUR L'EQUIPEMENT RURAL

Siège social : 31, rue des Clavières / B.P n°60040
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05.49.91.11.90 📠 05.49.91.62.66

COMITE SYNDICAL du 29 mars 2024 Assemblée Générale

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

N°C20240329_030 : Nomenclature M57- Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

Date de la convocation : 15 mars 2024	Nombre de délégués en exercice : 194	Pour :
Date d'affichage : 12 avril 2024	Nombre de présents : 101	Contre :
Secrétaire de séance : Xavier MONNAIS	Nombre de pouvoirs : 6	Abstention(s) :
Secrétaire auxiliaire : Nathalie MARTIN	Nombre de votants : 107	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille vingt-quatre à quatorze heures et trente minutes, les membres de l'Assemblée Générale du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural se sont réunis en session ordinaire, à la Salle des Fêtes « Michel MAUPIN » à Lussac-les-Châteaux, sous la Présidence de Monsieur Patrick ROYER.

Présents :

Président : ROYER Patrick

Vice-Présidents : AZIHARI Evelyne – BEAUJANEAU Gilbert – CHABAUD Justine – CHARRIER Patrick – COLAS Josette – TEXIER Frédéric

Membres du Comité :

ABAUX Brigitte – APPOLINAIRE Emmanuel – AUDOUX François – BARDET Alain – BARON Jean-Pierre – BASTIERE Virginie – BATTLE Jean-Pierre – BAUDOIN Victor – BAUVAIS Claudie – BLANCHET Bernard – BONNET André – BOSSEBOEUF Jean-Claude – BREGEARD Lionel – BREGEAUD Louis – BREGEON Pascal – BUJAULT Jean – CATHELIN Alain – CHARTRIN Noémie – CHAUVERGNE Philippe – CHEBASSIER Joël – CHEMIN Dominique – CHEVAIS Claudine – CLEMENT Laurent – COCQUEMAS Alain – COUEGNAS Liliane – COURAULT Bruno – COUSIN Serge – DAUBISSE Patrick – DAVIAUD Claude – DAVID Daniel – DECHATRE Daniel – DEJOLLAT Daniel – DESROSES Marie-Renée – DUTAULT Patrick – FAIDEAU Pascal – FAITY Joël – FROMENTEAU Michel – GABARD Jean-Pierre – GAUTHIER Jean-Claude – GEORGES Alain – GERMANAUD Franck – GIRARDEAU Jules – GORIN Claudine – GRIMAUD Serge – GROLLIER Louis-Marie – GUILLON Alain – GUITTON Marie – HABERAJTER Patrick – HAQUET Lydia – JALADEAU Gilbert – JEAN Gisèle – LATU Roland – LEFEVRE Gérard – MAGNON Bernadette – MAILLET Alain – MAILLET Hugues – MARTIN Christophe – MARTINIERE Pierre – MASSE Thomas – MELON Jean-Pierre – MINOT Patrick – MONNAIS Xavier – MORILLON Gérard – MOULIN Denis – MULTEAU Gilles – OUISTE Jean-René – PERIVIER Joël – PERRIN Thierry – PEYRAT Alain – PLACENT Jacques – PLAISIER Samuel – PORTE Michel – PUYDUPIN Bruno – RAIMBERT Christèle – REIX Jean-Paul – REVERDY Philippe – RIOULT Christine – ROBIN Xavier – RODIER Jeanine – ROLLE-MILAGUET Thierry – SAVARD Bernard – SCHERHAG Jacques – SIMON Valérie – SIROT Dominique – SIROT Régis – SURREAU Jacky – TABUTEAU Jean-Pierre – TANGUY Jacques – TERRANOVA Jean-Luc – THIMONIER Daniel – TRIQUET David – VARESCON Jean-Charles – VAUZELLE Flavien – VINCENT Jacques

Pouvoirs :

De BEAUVALET Franck à COURAULT Bruno – De COUROT Jean-Yves à TRIQUET David – De GARDALIN Patrick à SIMON Valérie – De GRANGEON Jacky à MULTEAU Gilles – De ROUET Didier à CHARRIER Patrick – De RENAUD Edouard à ROYER Patrick

086-258600493-20240329-C20240329_030-DE
Reçu le 12/04/2024

N° C20240329_030 : Nomenclature M57- Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9,
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural,
- Vu** la délibération n°C20220401_036 en date du 1^{er} avril 2022 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget général du SIMER au 1^{er} janvier 2023.

Le Président présente le rapport suivant :

Le Président indique qu'en raison du basculement en nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023, l'Assemblée est appelée à **définir la politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement.**

En effet, ce référentiel donne la possibilité pour l'exécutif, si l'assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section.

Cette mesure permet :

- **de disposer de plus de souplesse budgétaire** puisqu'elle offre au Syndicat le pouvoir de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée.
- **d'amender, dès que le besoin apparaîtrait, la répartition des crédits** afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permettrait également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.

Dans ce cas, **le Président serait tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance**, dans les mêmes conditions que la revue des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT.

Ainsi, le Comité décide :

- > **De donner pouvoir au Président pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des deux sections déterminées à l'occasion du budget ;**
- > **D'autoriser le Président à signer tout document s'y rapportant.**

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_030-DE
Reçu le 12/04/2024

SIMER / Assemblée Générale du 29/03/2024 -
Délibération n°C20240329_030

Le Président,

Le Président
Patrick BOYER




**SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE
POUR L'EQUIPEMENT RURAL**

Siège social : 31, rue des Clavières / B.P n°60040
86501 MONTMORILLON CEDEX
☎ 05.49.91.11.90 📠 05.49.91.62.66

**COMITE SYNDICAL
du 29 mars 2024
Assemblée Générale**

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

N°C20240329_031 : Modification du tableau des effectifs

Date de la convocation : 15 mars 2024	Nombre de délégués en exercice : 194	Pour :
Date d'affichage : 12 avril 2024	Nombre de présents : 101	Contre :
Secrétaire de séance : Xavier MONNAIS	Nombre de pouvoirs : 6	Abstention(s) :
Secrétaire auxiliaire : Nathalie MARTIN	Nombre de votants : 107	A l'unanimité : <input checked="" type="checkbox"/>

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille vingt-quatre à quatorze heures et trente minutes, les membres de l'Assemblée Générale du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural se sont réunis en session ordinaire, à la Salle des Fêtes « Michel MAUPIN » à Lussac-les-Châteaux, sous la Présidence de Monsieur Patrick ROYER.

Présents :

Président : ROYER Patrick

Vice-Présidents : AZIHARI Evelyne – BEAUJANEAU Gilbert – CHABAUD Justine – CHARRIER Patrick – COLAS Josette – TEXIER Frédéric

Membres du Comité :

ABAUX Brigitte – APPOLINAIRE Emmanuel – AUDOUX François – BARDET Alain – BARON Jean-Pierre – BASTIERE Virginie – BATLLE Jean-Pierre – BAUDOIN Victor – BAUVAIS Claudie – BLANCHET Bernard – BONNET André – BOSSEBOEUF Jean-Claude – BREGEARD Lionel – BREGEAUD Louis – BREGEON Pascal –BUJAULT Jean – CATHELIN Alain – CHARTRIN Noémie – CHAUVERGNE Philippe – CHEBASSIER Joël – CHEMIN Dominique – CHEVAIS Claudine – CLEMENT Laurent – COCQUEMAS Alain – COUEGNAS Liliane – COURAULT Bruno – COUSIN Serge – DAUBISSE Patrick – DAVIAUD Claude – DAVID Daniel – DECHATRE Daniel – DEJOLLAT Daniel – DESROSES Marie-Renée – DUTAULT Patrick – FAIDEAU Pascal – FAITY Joël – FROMENTEAU Michel – GABARD Jean-Pierre – GAUTHIER Jean-Claude – GEORGES Alain – GERMANAUD Franck – GIRARDEAU Jules – GORIN Claudine – GRIMAUD Serge – GROLLIER Louis-Marie – GUILLON Alain – GUITTON Marie – HABERAJTER Patrick – HAQUET Lydia – JALADEAU Gilbert – JEAN Gisèle – LATU Roland – LEFEVRE Gérard – MAGNON Bernadette – MAILLET Alain – MAILLET Hugues – MARTIN Christophe – MARTINIERE Pierre – MASSE Thomas – MELON Jean-Pierre – MINOT Patrick – MONNAIS Xavier – MORILLON Gérard – MOULIN Denis – MULTEAU Gilles – OUISTE Jean-René – PERIVIER Joël – PERRIN Thierry – PEYRAT Alain – PLACENT Jacques – PLAISIER Samuel – PORTE Michel – PUYDUPIN Bruno – RAIMBERT Christèle – REIX Jean-Paul – REVERDY Philippe – RIOULT Christine – ROBIN Xavier – RODIER Jeanine – ROLLE-MILAGUET Thierry – SAVARD Bernard – SCHERHAG Jacques – SIMON Valérie – SIROT Dominique – SIROT Régis – SURREAU Jacky – TABUTEAU Jean-Pierre – TANGUY Jacques – TERRANOVA Jean-Luc – THIMONIER Daniel – TRIQUET David – VARESCON Jean-Charles – VAUZELLE Flavien – VINCENT Jacques

Pouvoirs :

De BEAUVALLET Franck à COURAULT Bruno – De COUROT Jean-Yves à TRIQUET David – De GARDA-FLIP Nelly à SIMON Valérie – De GRANGEON Jacky à MULTEAU Gilles – De ROUET Didier à CHARRIER Patrick – De RENAUD Edouard à ROYER Patrick

086-258600493-20240329-C20240329_031-DE
Reçu le 12/04/2024

N° C20240329_031 : Modification du tableau des effectifs

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5721-1 à L. 5721-9 ;
- Vu** les statuts du Syndicat annexés à l'arrêté préfectoral n°2016-D2/B1-054 du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural ;
- Vu** la Loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;
- Vu** la convention collective nationale des activités du déchet et ses annexes (IDCC 2149) ;
- Vu** la convention collective nationale des Travaux Publics : Cadres (IDCC n° 3212) ;
- Vu** la convention collective nationale des Travaux Publics : ETAM (IDCC n° 2614) ;
- Vu** la convention collective nationale des Travaux Publics : Ouvriers (IDCC n° 1702) ;
- Vu** l'article L. 1224-1 du code du travail et suivants ;
- Vu** l'avis conforme du Comité Social Territorial en date du 6 mars 2024.

La Vice-Présidente, Josette COLAS présente le rapport suivant :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Vienne a transmis au SIMER les tableaux d'**avancement de grade au titre de l'année 2024**.

Pour rappel, la Loi d'août 2019 sur la transformation de la Fonction Publique a supprimé le passage en Commission Administrative Paritaire des avancements de grades.

Pour ce faire, le Président du SIMER a pris un arrêté le 15 décembre 2020 fixant les Lignes Directrices de Gestion, nécessaires pour la promotion des agents. Les avancements au choix sont sur proposition de l'autorité territoriale qui tient compte des conditions requises pour chaque cadre d'emplois, mais également de la valeur professionnelle des agents suite aux évaluations annuelles.

Ainsi sur proposition du Président, il paraît nécessaire de faire évoluer certains agents qui remplissent les conditions d'avancement dans leur cadre d'emploi.

De plus, un ancien agent travaillant au centre de tri reclassé depuis fin 2021 dans un métier administratif, a demandé son intégration dans la filière administrative. Le SIMER a également reçu de la CNRACL un avis favorable à une mise à la retraite d'invalidité d'un agent de déchèterie en arrêt depuis 2020.

Les modifications des tableaux seraient les suivantes et rentreraient en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2024 :

AR Prefecture


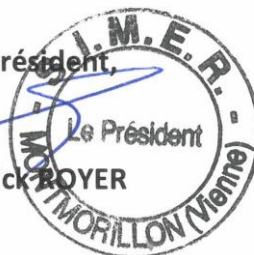
086-258600493-20240329-C20240329_031-DE
Reçu le 12/04/2024

BUDGET GENERAL	
CREATION (avancement)	SUPPRESSION
- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	- 1 poste d'Adjoint Administratif

BUDGET GESTION DES DECHETS	
CREATIONS (avancements)	SUPPRESSIONS
- 6 postes d'Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	- 6 postes d'Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe
CREATIONS	SUPPRESSIONS
- 1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe (reclassement)	- 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe - 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe (retraite)

Ainsi, le Comité décide :

> d'approuver les modifications des tableaux des effectifs telles que présentés et annexés.

Le Président,

 Patrick ROYER


AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_031-DE
 Reçu le 12/04/2024



PROPOSITION DE TABLEAU DES EFFECTIFS 2024

➔ BUDGET GENERAL

GRADE	Temps travail	Mouvements	Susceptibles d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus au 01/04/2024	Postes pourvus au 01/07/2024	Postes non pourvus au 01/07/2024
Catégorie A						
<i>Ingénieur Principal</i>	TC		oui	1	1	
<i>Attaché</i>	TC			2	2	
Catégorie B						
<i>Rédacteur Principal 1^{ère} classe</i>	TC					1
<i>Rédacteur Principal 2^{ème} classe</i>	TC			1	1	
<i>Rédacteur</i>	TC			1	1	
Catégorie C						
<i>Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe</i>	TC			1	1	
<i>Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe</i>	TC	+ 1		1	2	
<i>Adjoint Administratif</i>	TC	- 1		2	1	
<i>Adjoint Administratif</i>	TC		oui			1
<i>Alternant en communication</i>	TC			1	1	
TOTAL				10	10	2

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_031-DE
Reçu le 12/04/2024

➔ BUDGET TRAVAUX PUBLICS

GRADE	Temps travail	Mouvements	Susceptibles d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus au 01/04/2024	Poste non pourvu
Catégorie A					
<i>Ingénieur</i>	TC		oui	1	
Catégorie C					
<i>Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe</i>	TC			1	
<i>Agent de Maitrise Principal</i>	TC			1	
<i>Agent de Maitrise</i>	TC			1	
<i>Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe</i>	TC			6	
<i>Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe</i>	TC			1	
<i>Adjoint Technique</i>	TC			3	
TOTAL				14	

POUR INFORMATION

CONTRATS DROIT PRIVE	Pourvus
<i>CDI – Cadre : Responsable du Pôle TRAVAUX PUBLICS</i>	1
<i>CDI – Cadre : Chargé d'Etudes et Travaux</i>	1
<i>CDI – Ouvriers : chef d'équipe</i>	4
<i>CDI – Ouvriers : Ouvrier Professionnel</i>	7
<i>CDI – Ouvriers : mécanicien</i>	1
<i>Contrat Aidé – PEC</i>	1
Sous-total / 3	15
TOTAL GENERAL	29

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_031-DE
Reçu le 12/04/2024

➔ BUDGET GESTION DES DECHETS

GRADE	Temps travail	Mouvements	Susceptibles d'être pourvu par voie contractuelle	Postes pourvus au 01/04/2024	Postes pourvus au 01/07/2024	Postes non pourvus au 01/07/2024
Catégorie B						
<i>Rédacteur Principal 1^{ère} classe</i>	TC			1	1	
Catégorie C						
<i>Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe</i>	TC	+ 1		3	4	
<i>Agent de Maîtrise Principal</i>	TC			2	2	
<i>Agent de Maîtrise</i>	TC			2	2	
<i>Adjoint Technique Principal 1^{ère} cl</i>	TC	- 1 / + 6		15	20	
<i>Adjoint Technique Principal 1^{ème} cl</i>	31/35			1	1	
<i>Adjoint Technique Principal 2^{ème} cl</i>	TC	- 7*		22	15	
<i>Adjoint Technique Principal 2^{ème} cl</i>	31/35			5	5	
<i>Adjoint Technique</i>	TC			1	1	
Sous-total / 1				52	51	

* 1 départ retraite invalidité au 01/03/2024

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_031-DE
Reçu le 12/04/2024

POUR INFORMATION

CONTRATS DROIT PRIVE	
<i>CDI – Animateur QHSE</i>	1
DIRECTION PROJETS	
<i>CDI – Directrice Projets et Mobilisation des Territoires</i>	1
<i>CDI – Chef de Projets – Prévention des déchets</i>	1
<i>CDI – Gestionnaire REOM</i>	4
<i>CDI – Animateur Prévention</i>	2
DIRECTION EXPLOITATION	
<i>CDI – Directeur d’Exploitation Collecte et Traitement</i>	1
<i>CDI – Chargée d’exploitation (ressources – données - Transverse)</i>	3
<i>CDI – Assistante Administrative</i>	1
<i>CDI - Agent Qualifié de Maintenance (maintenance – mécanique)</i>	5
<i>CDI - Conducteur matériel de collecte, d’enlèvement, de nettoyage</i>	24
<i>CDI - Conducteur d’engin d’quipement de traitement des déchets</i>	1
<i>CDI – Agent de d’accueil, de réception en déchèteries</i>	6
Sous-total / 2	50
CONTRATS AIDES et CDD	
<i>CDD – Agents de tri</i>	17
<i>CDD – Circuits de collecte</i>	1
<i>Parcours Emploi Compétence 35 h</i>	7
<i>Parcours Emploi Compétence 32 h 30 mn</i>	11
Sous-total / 3	36
TOTAL GENERAL du POLE GESTION DES DECHETS	138

AR Prefecture

086-258600493-20240329-C20240329_031-DE
Reçu le 12/04/2024